

République Démocratique du Congo



Comité de Pilotage de la Réforme
des Entreprises Publiques

RAPPORT ANNUEL 2005

Kinshasa – RD Congo



Son Excellence Monsieur Joseph KABILA
Président de la République Démocratique du Congo

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	7
Message du Secrétaire Exécutif	9
Résumé analytique du rapport	11
Chapitre 1 : Le COPIREP et ses structures	13
Historique et contexte de création	14
Structures du COPIREP	14
Organisation fonctionnelle du Secrétariat du COPIREP	15
Chapitre 2 : La gestion du COPIREP	19
Gestion financière	20
Gestion administrative	20
Chapitre 3 : Les activités opérationnelles du COPIREP en 2005	23
Amélioration du climat des affaires	24
Consolidation du système judiciaire	24
Appui au Centre d'Arbitrage du Congo	24
Appui aux tribunaux de commerce	24
Assistance à l'Inspection Générale de la Justice	24
Appui au Journal Officiel	24
Appui au cours et tribunaux	25
Autres actions d'amélioration du climat des affaires	26
Adhésion de la RDC à l'OHADA	26
Adhésion de la RDC à l'ACA	26
Développement institutionnel de l'ANAPI	26
Réforme des secteurs et des entreprises publiques	27
Secteur Financier	27
Secteur des mines	28
Code et règlement minier	28
Cadastre Minier	28
GECAMINES	30
Autres actions	31
Secteur des Postes	31
ARPTC	31
OCPT	31
Secteur des Transports	32
Réforme sectorielle	32
Ebauche de stratégies de restructuration des entreprises du secteur des transports	33
RVA	33
RVM	33
SNCC	33
LAC	33
Projet multimodal	34

Secteur de l'Energie	34
Sous secteur de l'énergie	34
Sous secteur de l'eau	34
Sous secteur des hydrocarbures	34
Activités de Passation des Marchés	35
Activités de Communication	41
Volet Social de la Réforme	41
GECAMINES	41
OCPT	44
Banques publiques en liquidation	47
Chapitre 4 : Etats financiers audités	49
Chapitre 5 : Perspectives 2006	55
Annexes	59
Tableau d'exécution budgétaire	60
Tableau des engagements 2004 et 2005	61
Tableau des décaissements cumulés	61
Tableaux	21
Tableau 1 : Evolution des effectifs	21
Tableau 2 : Répartition des effectifs par qualification	21
Tableau 3 : Rapport sur les marchés attribués en 2005	35
Tableau 4 : Nationalité des consultants, firmes, entrepreneurs et fournisseurs adjudicataires des marchés	36
Tableau 5 : Liste des contrats et des marchés attribués en 2005 supérieurs à 10.000 USD HT	37
Tableau 6 : Situation sur la mise en paiement des agents OCPT	45
Tableau 7 : Situation sur la mise en paiement des agents des banques publiques en liquidation (BCA, NBK et BCCE)	47
Encadrés	
Encadré 1 : Renforcement des capacités du personnel COPIREP	20
Encadré 2 : Mise en place d'un nouveau programme d'archivage des dossiers judiciaires	25
Encadré 3 : Le Guichet unique de l'OFIDA	27
Encadré 4 : Révision du tiers méridional du réseau géodésique de la RDC	29
Encadré 5 : Stabilisation des activités industrielles de la GECAMINES	30
Encadré 6 : Mise en place de l'Agence de Régulation des Transports en RDC	32
Encadré 7 : Opération Terres Arables au profit des associations des partants volontaires	43
Encadré 8 : Opérations de mise en paiement à l'OCPT et dans les banques publiques en liquidation	46

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACA	: Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique
ADGA	: Administrateur Délégué Général Adjoint
ADT	: Administrateur Directeur Technique
AFD	: Agence Française de Développement
ANAPI	: Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
ARPTC	: Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications du Congo
ART	: Agence de Régulation des Transports
BCA	: Banque de Crédit Agricole
BCCE	: Banque Congolaise du Commerce Extérieur
BCECO	: Bureau Central de Coordination
BCMI	: Bureau de Coordination des Marchés des Infrastructures
CAC	: Centre d'Arbitrage du Congo
CAF	: Cellule Administrative et Financière
CAMI	: Cadastre Minier
CAMRAIL	: Chemins de fer du Cameroun
CCS	: Cellule Composante Sociale
CEEC	: Centre d'Évaluation et d'Expertise Congolais
CELCOM	: Cellule de Communication
CENAREF	: Cellule de Renseignements Financiers
CEPETEDE	: Centre de Perfectionnement aux Techniques de Développement
COHYDRO	: Congolaise des Hydrocarbures
COTA	: Consultants en Terres Arables
COPEMECO	: Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo
COPIREP	: Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises Publiques
CPCC	: Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo
CPM	: Cellule de Passation des Marchés
CSP	: Conseil Supérieur du Portefeuille
CV	: Curriculum Vitae
DGA	: Délégué Général Adjoint
DT	: Directeur Technique
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
ECOFIN	: Commission Economique et Financière du Gouvernement
FEC	: Fédération des Entreprises du Congo
FIGEPAR	: Fiduciaire de Gestion et de Participations
FOLECO	: Fédération des Organisations Non Gouvernementales Laïques à Vocation Économique du Congo
GECAMINES	: Générale des Carrières et des Mines
GLIN	: Global Legal Information Network
GREB	: Groupe de Réflexion et d'Études contre le Blanchiment des capitaux
GST	: Groupe Sectoriel de Travail
IDA	: International Development Association
KPMG	: Cabinet d'audit Klymveid, Peat, Marwick Main et Goerdeler
LAC	: Lignes Aériennes Congolaises
NBK	: Nouvelle Banque de Kinshasa
OCPT	: Office Congolais des Postes et des Télécommunications
ODV	: Opération Départs Volontaires
OFIDA	: Office des Douanes et Accises
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONATRA	: Office National des Transports

ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PCA	: Président du Conseil d'Administration
PCDSP	: Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé
PEG	: Programme Economique du Gouvernement
PEP	: Plan d'Exécution du Projet
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PMT	: Projet Multimodal des Transports
PMURR	: Programme Multisectoriel d'Urgence de Réhabilitation et de Reconstruction
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PPP	: Partenariat Public Privé
PTT	: Postes Téléphones et Télécommunications
RDC	: République Démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie de distribution d'eau
RVA	: Régie des Voies Aériennes
RVM	: Régie des Voies Maritimes
SESOMO	: Secrétariat Social de la Main-d'oeuvre
SIGMAPROFI	: Système Intégré de Gestion des Marchés, des Projets et des Finances
SIGTIM	: Système Informatisé de Gestion des Titres Miniers
SNCC	: Société Nationale des Chemins de Fer du Congo
SOFRECO	: Société Française de Réalisation d'Études et de Conseil
TDR	: Termes de Référence
TECPRO	: Logiciel pour la gestion technique
TOMMARCHE	: Logiciel pour la gestion des marchés
TOMPRO	: Logiciel pour la gestion financière et comptable
UIT	: Union Internationale des Télécommunications
URK	: Unité de Réinsertion du Katanga
USD	: United States Dollar

MESSAGE DU SECRETAIRE EXECUTIF DU COPIREP

La réforme des entreprises publiques : attentes légitimes et craintes mitigées

L'Etat congolais dispose d'un impressionnant portefeuille : 114 entreprises publiques disséminées dans presque tous les secteurs d'activité économique, dont 58 entreprises entièrement étatiques, 51 entreprises à participation étatique minoritaire et 5 autres entreprises à participation étatique majoritaire. Mais pour quelle rentabilité ?

On estime que la production de la majorité des entreprises publiques a accusé, au cours de ces dernières années, un net recul de plus de 50%. Un certain nombre d'entre elles ont dû suspendre tout simplement leurs activités dans des secteurs clés comme notamment ceux des mines et des banques. En 2003, par exemple, les 13 plus grosses entreprises publiques à vocation essentiellement commerciale, totalisant des immobilisations nettes de 1,5 milliard de dollars américains, n'ont réalisé que quelque 268 millions de dollars en chiffre d'affaires alors que leurs pertes ont été évaluées à 433 millions de dollars américains. En dépit d'une telle conjoncture, les effectifs sont demeurés pléthoriques un peu partout et, dans certaines entreprises publiques, la qualité des services rendus au public s'est considérablement dégradée. Au regard des résultats aussi peu reluisants, la réforme des entreprises publiques – jadis un sujet quasi tabou – est rendue aujourd'hui inéluctable.

Que faut-il entendre précisément par « réforme des entreprises publiques » ? Et à quelles conditions un tel processus doit-il absolument se conformer chez nous ?

Il importe, d'emblée, de balayer certains clichés communs, qui, souvent, sont de nature à alimenter des débats interminables et au demeurant paralysants. Réformer une entreprise publique n'est ni forcément la privatiser ni nécessairement procéder à la déflation de ses effectifs et encore moins au changement de ses dirigeants. « Réformer une entreprise c'est avant tout la traiter comme un acteur économique normal qui doit subir, à de rares exceptions près, les lois du marché ». Cela passe naturellement par la recherche de la rentabilité. Il est ainsi des secteurs d'activité dans lesquels une entreprise gérée par le privé donnerait des résultats meilleurs que ceux de la même entreprise placée sous une gestion publique. Dans ce dernier cas, la bonne gouvernance exigerait notamment la requalification du personnel. Ce constat est clairement ressorti de l'atelier de sensibilisation au « Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé, PCDSP », tenu à Kinshasa du 3 au 4 février 2004.

L'absence d'un cadre juridique spécifique à la réforme des entreprises publiques et les craintes éventuelles d'un manque de transparence dans un tel processus sont souvent à l'origine de certaines oppositions notamment à la privatisation. En prévision des alternatives à proposer au Gouvernement, le COPIREP a fait préparer des projets de lois sur la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales, sur la gestion du portefeuille de l'Etat, sur les établissements publics et sur le désengagement de l'Etat. Ces différents textes sont en cours d'examen au Parlement.

La réforme des entreprises publiques peut certes comporter des retombées sociales négatives, comme c'est le cas aujourd'hui pour la redynamisation notamment de la GECAMINES ou de l'OCPT. Mais ce qui importe c'est de prendre correctement en charge le volet social d'une telle restructuration. Le COPIREP a engagé en 2004 et poursuivi en 2005, sans désespérer, le processus de paiement des décomptes finals des partants volontaires de la GECAMINES et de l'OCPT sans oublier le désintéressement des anciens travailleurs des banques publiques en liquidation. Il a continué également à assurer le financement d'un certain nombre d'activités de réinsertion économique au Katanga.

Réformer les entreprises publiques passe par une définition claire des objectifs de la réforme elle-même. Actuellement, il s'agit en RDC avant tout de permettre aux entreprises du portefeuille de l'Etat de mieux remplir leur mandat dans le cadre des politiques sectorielles bien définies par le Gouvernement. Il est question en particulier de clarifier le cadre légal pour certaines entreprises publiques ou de renforcer simplement les mécanismes de leur régulation. S'inscrivent dans ce contexte notamment la refonte du code minier, l'instauration du Cadastre Minier, la création des Autorités de régulation dans les secteurs des transports et des télécommunications.

Réformer les entreprises publiques, dans le cadre du PCDSP, c'est appuyer, par le biais de secteurs bien choisis, la politique gouvernementale de promotion d'une croissance entraînée par le secteur privé. Outre la nécessité de restructurer les entreprises du secteur minier, le Gouvernement a retenu comme secteurs prioritaires les télécommunications, les transports, l'énergie et les banques. Ces secteurs sont considérés comme cruciaux, car leur amélioration pourra rapporter d'importants résultats en termes de climat plus propice aux investissements, en particulier pour améliorer la compétitivité des industries extractives.

Dans le présent Rapport Annuel, il est fait état précisément des principales activités menées par le COPIREP, au cours de l'exercice 2005, en matière d'amélioration du climat des affaires, de réforme des secteurs et entreprises publiques cibles, ainsi que de progrès réalisés dans l'exécution du volet social de la réforme. Y sont également épinglés, les changements intervenus dans l'organisation financière et administrative du COPIREP.

Sans l'appui constant du Gouvernement, du Ministère de tutelle, des bailleurs de fonds et de tous les autres partenaires nationaux et internationaux, le COPIREP n'aurait accompli une nouvelle avancée en 2005 dans la réalisation des objectifs assignés au PCDSP. Au nom du COPIREP, il m'est un agréable devoir de remercier vivement ici le Gouvernement, particulièrement le Ministre du Portefeuille, et la Banque mondiale pour leur soutien constant.

ILUNGA ILUNKAMBA
Secrétaire Exécutif

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DU RAPPORT

Gestion financière et administrative

Ayant accompli les formalités requises par l'Accord de Crédit 3815 DRC, le COPIREP a recouvré en 2005 les pleines responsabilités de sa gestion financière et comptable qui était jusque-là assumée par le BCECO. La gestion des comptes spéciaux et la signature des demandes de retrait des fonds seront effectives à partir du 15 janvier 2006. Les mécanismes de suivi budgétaire viennent également d'être mis en place.

Pour compléter ses services, le COPIREP a procédé d'une part au recrutement de quelques unités supplémentaires et, d'autre part, à la nomination du Responsable administratif et financier, du titulaire de l'unité d'Audit interne et du chargé de suivi et évaluation.

Dans le cadre du renforcement des capacités, le personnel de COPIREP a bénéficié de nombreux séminaires et ateliers, en 2005, ainsi que de cours organisés aussi bien à l'étranger qu'au pays.

Amélioration du climat des affaires

En 2005, les actions menées dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires ont permis de consolider le système judiciaire par un appui financier à l'installation de deux centres d'arbitrage (le Centre d'Arbitrage du Congo « CAC » et le Centre National d'Arbitrage, de Conciliation et de Médiation « CENACOM ») et la création de trois tribunaux de commerce (2 à Kinshasa et 1 à Lubumbashi). Les autres actions entreprises ont consisté en la formation des cadres du Journal Officiel, la réalisation d'une étude sur la mise en place d'un institut de formation des magistrats, la promotion et la sensibilisation au droit OHADA, l'appui à l'adhésion de la RDC à l'ACA et la mise à la disposition de l'ANAPI d'un assistant technique.

Réformes des secteurs et des entreprises publiques cibles

Au niveau du secteur financier, la Banque Centrale du Congo a bénéficié d'un appui du COPIREP pour son Groupe de Réflexion et d'Etudes sur le Blanchiment des capitaux (GREB). Le COPIREP a activement appuyé par ailleurs l'opération d'évaluation de la dette publique intérieure, l'élaboration du manuel

de procédures intégrées et simplifiées pour le Guichet Unique de l'OFIDA à Matadi et l'élaboration du code des assurances de la RDC.

Dans le secteur minier, le COPIREP a contribué à la vulgarisation du Nouveau Code minier et du Règlement minier sur l'ensemble du territoire national. Il a permis au CAMI de se doter, d'une part, d'un système informatisé de gestion des titres miniers et, d'autre part, d'un nouveau comité de gestion. Concernant la GECAMINES, le contrat avec la firme internationale SOFRECO, chargée de la stabilisation de ses activités industrielles, a été signé en septembre 2005. Le COPIREP s'est également impliqué dans la sélection des hauts cadres congolais devant faire partie de l'équipe de gestion de la GECAMINES, ainsi que dans la coordination et le suivi du travail d'évaluation juridique des accords de partenariat conclus par cette entreprise. Un suivi a été également assuré pour la réalisation d'un audit approprié à la MIBA.

Les actions menées dans le secteur des PTT ont porté sur le renforcement des capacités de l'ARPTC, le suivi des travaux sur la mise en place des outils des réseaux de télécommunications, ainsi que des travaux sur l'élaboration de la stratégie de restructuration de l'OCPT.

S'agissant du secteur des transports, le COPIREP a été totalement impliqué dans l'ébauche de stratégies de restructuration des entreprises clés du secteur dont la RVA, la RVM et la SNCC. Il s'est aussi investi, au cours de l'année 2005, dans les phases de pré-identification et d'identification du Projet Multimodal des Transports.

Dans le secteur de l'énergie, les tâches accomplies ont concerné le suivi des réalisations des synthèses des études menées et d'ébauches de stratégies de réforme de la SNEL, de la REGIDESO et de COHYDRO. Cette dernière entreprise a fait l'objet en outre d'un audit financier, et le rapport y afférant a été transmis au Gouvernement.

Passation des marchés

Au cours de l'exercice 2005, 171 marchés ont été adjugés pour une valeur hors taxes de USD 10.379.012,80. Les plans de passation des marchés ont été soumis à la revue de l'IDA aux mois de juillet

et de novembre de cette même année. Le seuil de revue préalable, fixé actuellement à USD 100.000 pour les contrats et les marchés, est susceptible d'augmentation lors de la prochaine revue.

Activités de communication

Dans ce domaine, les principales réalisations en 2005 ont consisté en la production de documentaires notamment sur le transport urbain à Kinshasa, sur l'état des lieux de la SNCC, sur les problèmes liés aux départs volontaires des agents de la GECAMINES. Deux spots ont été réalisés sur le GLIN et sur la mise en concession des chemins de fer du Cameroun.

Volet social de la réforme des entreprises publiques

Le COPIREP a poursuivi son appui aux initiatives de réinsertion économique en faveur des ex-agents et partants volontaires de la GECAMINES. Au

31 décembre 2005, 41 micro projets impliquant 234 personnes ont été financés en même temps qu'un fonds a été approuvé pour le financement de 111 autres micro projets. Une concession de 1200 hectares de terres arables a été acquise en faveur de 79 associations des ex-employés. Un encadrement aux techniques agricoles leur a été assuré pendant 9 mois. Par ailleurs, 1.181 enseignants ont bénéficié d'une prime d'assiduité. Le COPIREP a aussi financé des études sur la restructuration tant du réseau médical que des écoles de la GECAMINES.

A la mi octobre 2005, 3.572 agents de l'OCPT, dont 2.350 à Kinshasa et 1.223 personnes en provinces, ont bénéficié de leurs décomptes finals pour un montant total de USD 9.861.901. Quant aux agents des banques publiques en liquidation, 1.046 agents ont été payés pour un montant total de USD 2.405.585.

CHAPITRE I

LE COPIREP ET SES STRUCTURES

 Bref rappel du contexte de création	14
 Structures du COPIREP	15
 Organisation fonctionnelle du Secrétariat du COPIREP	16

BREF RAPPEL DU CONTEXTE DE CREATION DU COPIREP

Le COPIREP est l'agence conseil du Gouvernement pour la réforme des entreprises publiques et en même temps l'agence locale d'exécution du « Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé » appuyé par l'Accord de Crédit n°3815 DRC d'un montant de DTS 87.000.000, conclu le 14 août 2003 entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la Banque mondiale. Ce processus de réforme a été rendu nécessaire par la situation des entreprises publiques qui sont caractérisées pour la plupart par un management inefficace, un outil de production désuet et des effectifs pléthoriques. Ne pouvant plus contribuer significativement aux recettes de l'Etat ni fournir à la communauté les services attendus, elles sont devenues un poids pour le reste de l'économie et une entrave à la croissance de celle-ci.

Le « Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé » confié au COPIREP vise d'une part à appuyer la politique de promotion d'une croissance entraînée par le secteur privé en améliorant particulièrement le climat de l'investissement et, d'autre part, à favoriser l'essor de l'activité économique par des réformes appropriées au niveau des entreprises publiques clés. Pour réussir un tel pari, il s'est avéré indispensable de consolider le système judiciaire du pays par des appuis en faveur du Centre d'Arbitrage du Congo, des tribunaux de commerce, de l'Inspection Générale de la Justice, des cours et tribunaux et du Journal Officiel. Les secteurs et les entreprises publiques concernées par les réformes sont du domaine financier, des mines, des postes, des transports et de l'énergie. Ces réformes consistent, soit en restructuration profonde, soit en liquidation de certaines entités publiques. Elles comportent inévitablement des coûts d'ajustement dont le COPIREP s'emploie à en amortir les chocs sociaux auprès des employés de la GECAMINES, de l'OCPT et des banques publiques en liquidation, à savoir : la BCA, la BCCE et la NBK.

LES STRUCTURES DU COPIREP

Le COPIREP est placé sous l'autorité du Ministère du Portefeuille. Il est doté d'une structure légère, simple mais suffisante formée d'un Conseil Technique et d'un Secrétariat Exécutif. Il s'appuie sur les Groupes Sectoriels de Travail (GST) pour mener à bien ses missions.

Le Conseil Technique

Il est l'organe de conception, d'orientation et de suivi du processus de la réforme des entreprises publiques.

Il est constitué des représentants du Cabinet du Vice-Président de la République chargé de la Commission économique et financière, des Ministères du Budget, du Plan, du Portefeuille, du Travail et de la Prévoyance sociale, du Conseil Supérieur du Portefeuille, d'un délégué des organisations syndicales des travailleurs du secteur public, des experts indépendants nécessités par les circonstances et du Secrétaire Exécutif du COPIREP. Les Secrétaires Exécutifs Adjointes en assurent le secrétariat.

Le Secrétariat Exécutif

C'est l'organe technique et permanent du COPIREP chargé de gérer effectivement les processus de la réforme à soumettre au Gouvernement. Il est composé d'un Secrétaire Exécutif, de deux Secrétaires Exécutifs Adjointes et des experts internes et externes.

Les Groupes Sectoriels de Travail

Les GST ont pour mission d'assister le COPIREP dans la conception et la mise en oeuvre de la réforme des entreprises publiques.

Le fonctionnement et la composition des GST sont fixés par les Ministres assurant la tutelle technique des secteurs concernés.

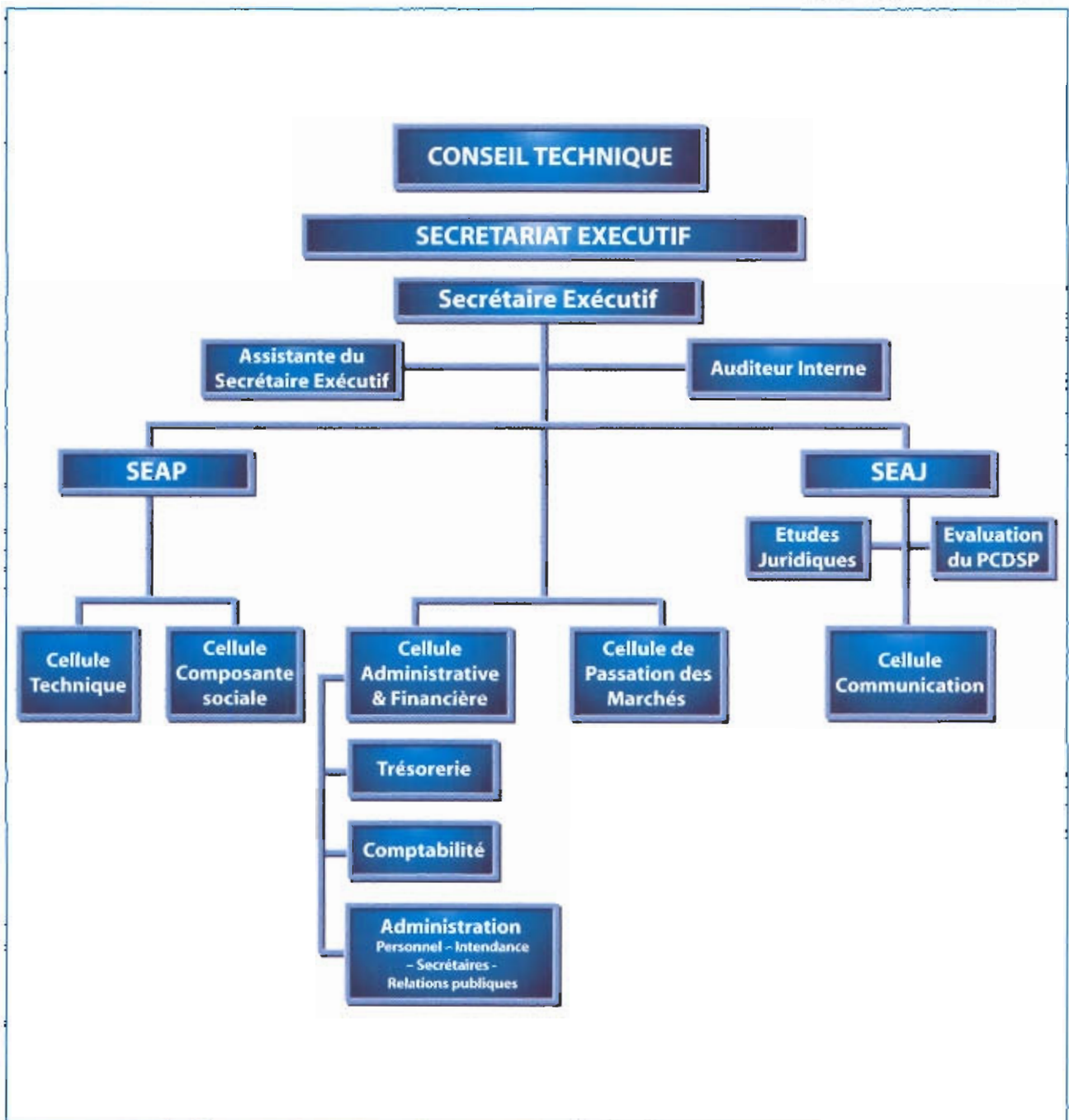
ORGANISATION FONCTIONNELLE DU SECRETARIAT EXECUTIF

Le Secrétariat Exécutif est composé du Secrétaire Exécutif et de deux Secrétaires Exécutifs Adjointes, dont l'une est chargée de Projets et l'autre des Questions Juridiques, ainsi que de cinq cellules : la Cellule

Technique, la Cellule de Passation des Marchés, la Cellule Administrative et Financière, la Cellule Composante Sociale et la Cellule Communication.

La figure 1 ci-après donne une représentation de l'organigramme du COPIREP au 31 décembre 2005.

Figure 1 : Organigramme du COPIREP



Le Secrétaire Exécutif et ses Adjoints

Le Secrétaire Exécutif veille à la coordination des activités et à la bonne exécution des missions dévolues au COPIREP. Il est assisté de deux adjoints, l'un chargé de Projet et l'autre des Questions juridiques.

Le Secrétaire Exécutif Adjoint chargé de Projet (SEAP) s'occupe de l'animation des divers travaux de réforme des secteurs et des entreprises publiques sur le plan stratégique, financier, économique, social et de la communication. Il est assisté de trois Chargés de Projet qui sont responsables, dans les domaines leurs assignés, du suivi des opérations liées à l'exécution du PCDSP. En outre, il a sous

sa responsabilité la cellule Composante Sociale chargée de la gestion du volet social de la réforme.

Le Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des Questions Juridiques (SEAJ) a pour tâches d'évaluer les conséquences juridiques de la réforme, de donner des avis juridiques sur les divers travaux, études ou recommandations portant sur la réforme des entreprises, et d'assurer le suivi de la composante légale du PCDSP. Il est assisté d'un Chargé d'Études Juridiques. En outre, il supervise le Chargé de suivi et évaluation. Ce dernier a pour responsabilité de suivre l'exécution aussi bien physique que financière du PCDSP. Il doit en évaluer les résultats et l'impact.



M. ILUNGA ILUNKAMBA, Secrétaire Exécutif du COPIREP



M. Alex NKUSU DONGALA, Secrétaire Exécutif Adjoint chargé du Projet



M. Alexis MANGALA NGONGO, Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des Questions Juridiques

La Cellule Technique

Placée sous l'autorité du Secrétaire Exécutif Adjoint chargé de Projet, la Cellule Technique a pour principales tâches d'assister le premier dans l'analyse, le traitement et la gestion des études réalisées par les consultants et cabinets indépendants recrutés par le COPIREP dans le cadre de la réforme des entreprises publiques. Outre l'élaboration des termes de référence en rapport avec les secteurs cibles, elle intervient dans l'estimation et le contrôle des coûts et des budgets des missions, des acquisitions des fournitures et des travaux et assure la validation des rapports par les groupes sectoriels.

La Cellule de Passation des Marchés (CPM)

La CPM est chargée de l'attribution des marchés et de la conclusion des contrats de services avec des consultants, ainsi que de la fourniture de biens et la réalisation de travaux avec des entreprises. Elle applique de manière stricte les directives et procédures de la Banque mondiale.

La Cellule Administrative et Financière (CAF)

La CAF gère le personnel et le patrimoine du COPIREP. Dans le cadre des activités financières, elle prévoit et programme les dépenses mais aussi la reconstitution des fonds du Projet. Elle effectue les paiements en faveur des consultants et des fournisseurs. Outre l'enregistrement de toutes ces transactions, elle en assure la conservation des pièces comptables.

La Cellule Composante Sociale (CCS)

La CCS gère le volet social de la réforme des entreprises publiques. Ce volet consiste en un ensemble des mesures et un dispositif d'accompagnement social des travailleurs touchés par la compression d'effectifs opérée à la suite de la restructuration des entreprises publiques.

La Cellule de Communication (CELCOM)

La CELCOM a la charge de veiller à la gestion des aspects communicationnels de la réforme des entreprises publiques. Equipée de la technologie de pointe en matière de production audiovisuelle, elle monte des documents d'actualité sur la réforme, mais aussi du matériel didactique pour accompagner le travail de réforme. Elle gère également un site Web dynamique sur lequel les internautes peuvent consulter tant les informations relatives au COPIREP que les appels d'offre lancés.



Une vue d'une séance de prise d'images



Une autre vue d'une séance de travail à la CELCOM

CHAPITRE II

GESTION DU COPIREP

<input type="checkbox"/>	Gestion financière	20
<input type="checkbox"/>	Gestion administrative	20

GESTION FINANCIERE

Suivant l'Accord de Crédit 3815 DRC, la gestion financière du PCDSP était au départ assurée par le BCECO. L'exercice 2005 a constitué une étape marquante. En effet, les formalités requises pour la passation étant remplies, le COPIREP peut désormais assumer ses responsabilités en matière de gestion financière.

Au cours de l'année 2005, le Service des finances a conçu et agréé un manuel de procédures répondant aux normes et standards généralement admis dans les institutions internationales. Il s'est aussi appesanti sur l'adaptation et la mise en place des procédures et des instruments nécessaires à la réalisation efficace de la gestion financière.

Les lettres de pouvoirs ont été adressées à la Banque mondiale et à la Banque Commerciale du Congo pour signaler les personnes autorisées à signer les demandes de retrait des fonds. La gestion des comptes spéciaux et la signature des demandes de retrait des fonds seront effectives à partir du 15 janvier 2006. La mise en place des instruments de trésorerie et de comptabilité est concrétisée par l'acquisition des matériels de certification des titres de paiement.

Le transfert de la comptabilité du BCECO au COPIREP s'est effectué conformément au calendrier tracé. Les états comptables jadis tirés par le BCECO le seront désormais sous la responsabilité du COPIREP. A l'URK, il sera entrepris le paramétrage des marchés et engagements ainsi que d'autres états comptables générés par le logiciel TOMPRO. D'où, les états de rapprochement des comptes bancaires URK-COPIREP seront plus systématisés et opérés sur une base mensuelle.

Les mécanismes de suivi budgétaire ont été mis en place. Globalement, le budget de fonctionnement a été exécuté à 87%, soit USD 1.713.435 contre USD 1.976.995.

Les données financières relatives aux années 2005 et 2004 sont reprises dans les tableaux en annexe du présent rapport. La synthèse des états financiers audités de l'exercice 2004 est reproduite au chapitre 4 plus loin.

Encadré 1 : Renforcement des capacités du personnel COPIREP

Engagé dans la réforme des entreprises publiques, le COPIREP s'occupe également du PCDSP dont il assure, dès le début, la gestion administrative et technique ainsi que la passation des marchés. Le BCECO avait en charge la gestion financière et comptable du Projet.

Dans le cadre de la préparation de la reprise de cette dernière tâche, et pour en assurer une gestion intégrale, le COPIREP a mis en place, au cours de l'année 2005, de nouveaux outils de gestion parmi lesquels les logiciels suivants :

- TOMPRO : pour la gestion financière et comptable ;
- TECPRO : pour la gestion technique ;
- TOMMARCHE : pour la gestion des marchés.

Pour une meilleure rentabilité de ces outils, le COPIREP et le BCECO ont entrepris une série de formations visant le renforcement des capacités de leurs agents. Ces formations, axées sur le «Système Intégré de Gestion des Marchés, des Projets et des Finances, SIGMAPROFI», permettent aux différents utilisateurs d'exploiter au mieux et en temps réel l'intégration automatique des données comptables et financières, techniques et celles relatives aux marchés.

Les comptables et financiers ont suivi la formation sur le logiciel TOMPRO. Les Chargés des projets ont suivi la formation sur le logiciel TECPRO, tandis que les Chargés de passation des marchés se sont concentrés sur la maîtrise du logiciel TOMMARCHE.

GESTION ADMINISTRATIVE

La gestion administrative a porté sur les deux volets suivants : le personnel et la logistique. Sur ce dernier point, des matériels très performants ont été acquis et des contacts pris pour l'amélioration des locaux occupés par les agents.

A la fin de l'année 2005, le COPIREP comptait 35 agents contre 27 au 31 décembre 2004. Complétant ses services, il a recruté 5 unités supplémentaires dont un nouveau Responsable administratif et financier ainsi qu'un agent administratif et un chargé de suivi et évaluation. La Passation des Marchés a été restructurée et renforcée par une nouvelle unité. Un titulaire a été nommé à l'unité d'Audit interne mise en place.

Tableau 1: Evolution des effectifs

Catégories	2003	2004	2005
Secrétaire Exécutif	1	1	1
Secrétaires Exécutifs Adjoints	2	2	2
Experts internationaux	0	1	1
Responsables de cellule	2	4	4
Cadres	1	11	17
Secrétaires	1	3	3
Chauffeurs	3	4	5
Autres	1	1	2
Total des effectifs	11	27	35

Tableau 2 : Répartition des effectifs par qualification

Catégories	2003	2004	2005
Ingénieurs	0	2	2
Économistes	3	8	11
Juristes et Administratifs	2	4	4
Financiers et Comptables	0	2	4
Autres	6	11	14
Total des effectifs	11	27	35

Pour maintenir le personnel à la hauteur de ses responsabilités, un plan de formation a été conçu et mis en application. En 2005, de nombreux séminaires ont ainsi eu lieu, des visites ont été effectuées et des cours organisés aussi bien à l'étranger qu'au pays. A titre d'illustration, il convient de relever le séminaire sur l'utilisation du logiciel TOMPRO suivi conjointement par le personnel du BCECO et celui du COPIREP, le séminaire organisé sous l'égide du CEPETEDE à l'intention du personnel du COPIREP sur les méthodes de diagnostic, etc.



Des agents COPIREP en formation à Cotonou (Bénin) sur la passation des marchés.

CHAPITRE III

LES ACTIVITES OPERATIONNELLES DU COPIREP EN 2005

 Amélioration du climat des affaires	24
 Consolidation du système judiciaire	24
 Réforme des secteurs et entreprises publiques	27
 Activités de passation des marchés	35
 Activités de communication	41
 Volet social de la réforme des entreprises publiques	41

Au cours de l'exercice 2005, les actions opérationnelles du COPIREP ont porté sur (i) l'amélioration du climat des affaires ; (ii) la réforme des secteurs et des entreprises publiques cibles ; (iii) le volet social résultant de la réforme des entreprises publiques ; (iv) la passation des marchés relatives aux différentes activités du projet ainsi que (v) sur la communication des actions de réforme.

AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Pour ce volet, le Projet a retenu deux axes stratégiques, à savoir : la réforme des entreprises publiques et l'amélioration du climat pour les investissements. Sur ce dernier point, le Projet appuie la réforme du secteur judiciaire à travers certaines activités perçues comme ayant un impact direct sur les investissements.

Consolidation du système judiciaire

Afin de les rendre opérationnelles, le COPIREP a apporté son appui aux institutions suivantes liées à la justice : le Centre d'Arbitrage du Congo, les tribunaux de commerce, l'Inspection Générale de la Justice, le Journal Officiel et les cours et tribunaux.

• Appui au Centre d'Arbitrage du Congo (C.A.C)

Pour permettre au CAC d'étendre ses activités et d'assurer leur promotion à l'intérieur du pays, une mission de promotion a été effectuée par les responsables du CAC à Lubumbashi, à Kisangani et à Bukavu au mois de mai 2005. Cette mission a effectivement permis de faire connaître l'arbitrage aux opérateurs économiques et aux juristes de l'intérieur du pays. En outre, un montant de USD 35.000 a été dégagé pour le recrutement de l'architecte et pour l'aménagement des locaux du centre dont le démarrage des travaux est prévu en 2006. Le processus d'installation d'un site Web évalué à USD 5.000 a été amorcé.

• Appui aux tribunaux de commerce

Les tribunaux de commerce sont un maillon essentiel dans l'amélioration du climat des affaires.

Les litiges en matière commerciale ne relèveront plus des juridictions ordinaires mais des juridictions spécialisées à même de mieux traiter et comprendre leurs portées. Trois tribunaux de commerce ont été créés à raison de 2 à Kinshasa et 1 à Lubumbashi. Les juges ont été nommés mais les tribunaux ne sont pas encore opérationnels faute de locaux propices à leur abri. C'est pourquoi, le COPIREP a consenti, au cours de l'exercice 2005, un financement de USD 80.000 aux deux tribunaux de Kinshasa (Gombe et Matete) afin de rendre effectif leur démarrage. Ce montant permettra le financement de petits travaux de réhabilitation du Tribunal de commerce de Kinshasa/Gombe, l'acquisition des mobiliers et l'équipement en matériels informatiques pour les deux tribunaux, ainsi que la livraison en leur faveur des fournitures de bureau, des toges et des chaises.

• Assistance à l'Inspection Générale de la Justice

Le COPIREP a opté pour le financement de la réhabilitation des locaux et de la fourniture des équipements de bureau au bénéfice de l'Inspection Générale de la Justice, afin de permettre à celle-ci de jouer pleinement son rôle de contrôle des services judiciaires et, par ricochet, de contribuer à réduire les jugements iniques et bannir les pratiques en marge de la loi. En 2005, un architecte a été recruté pour évaluer le coût de rénovation du bâtiment. Le recrutement de l'entrepreneur est prévu pour début 2006. Le coût des travaux est estimé à USD 160.000.

• Appui au Journal Officiel

Les activités d'appui au Journal Officiel réalisées en 2005 ont porté sur la formation des cadres pour un montant de USD 28.000. Il sied de signaler que, grâce au COPIREP, le Journal Officiel de la République Démocratique du Congo est connecté au Réseau Mondial d'Informations Juridiques (GLIN) depuis novembre 2004. En mai 2005, le COPIREP lui a également fourni des matériels informatiques d'une valeur de USD 40.000. L'objectif poursuivi est de rendre visible sur le Net, les textes de lois de la RDC ainsi que les arrêts de la Cour Suprême de Justice. Ce qui, compte tenu de l'immensité du pays, permettra aux justiciables et aux professionnels

du droit d'avoir une consultation facile, sûre et en temps réel de ces documents.

• **Appui aux cours et tribunaux**

Sous ce volet, le concours du COPIREP a porté sur un certain nombre d'études et de formation. Ainsi, le plan d'administration des véhicules a été élaboré et le rapport final transmis au Ministère de la Justice au mois de juillet 2005. Le coût de cette étude a été de USD 53.948. Par ailleurs, le COPIREP a mené une étude de mise en place d'un institut de formation

des magistrats. Le rapport final est approuvé depuis le mois de mai 2005, et le coût de l'étude s'est élevé à USD 134.700.

Le plan de mise à disposition des machines à écrire et ordinateurs aux cours et tribunaux, pour un montant de USD 29.040, est aussi à l'ordre du jour. Une formation sur l'archivage et la gestion des dossiers judiciaires a été organisée pour les greffiers de certaines juridictions pilotes. Cette mission dont le coût est de USD 143.500 va se poursuivre en 2006.

Encadré 2 : Mise en place d'un nouveau programme d'archivage des dossiers judiciaires

L'amélioration du climat des investissements est une des stratégies retenues dans la réalisation du «Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé». Le renforcement du système judiciaire et l'amélioration des cadres légaux et fiscaux en constituent ainsi un volet très important. De concert avec le Ministère de la Justice, le COPIREP a commandé en 2005 une étude pour la mise en place d'un programme d'archivage des dossiers judiciaires.

Un consultant a été recruté et une première étape de sa mission a consisté à faire l'état des lieux de l'archivage des dossiers judiciaires dans quelques cours et tribunaux de la ville de Kinshasa. Une seconde étape a porté sur la formation du personnel judiciaire des tribunaux et des services retenus pour servir de systèmes pilotes, à savoir : la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe, la Cour d'Appel de Lubumbashi, l'Inspectorat Général des services judiciaires et le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Kalamu. Un guide sur l'archivage des dossiers judiciaires dans les cours et tribunaux est en élaboration. Il sera distribué à l'ensemble des cours et tribunaux de la République Démocratique du Congo.

Une bonne tenue des archives est indispensable pour un meilleur fonctionnement de nos cours et tribunaux ainsi que de l'ensemble des services judiciaires. Ce qui facilitera le travail des magistrats des parquets, des juges, des greffiers, des avocats, et par ricochet, permettra l'instauration rapide d'un Etat de droit pour les justiciables.

Autres actions d'amélioration du climat des affaires

• Adhésion de la RDC à l'OHADA

Le droit congolais des affaires ne répond plus aux impératifs d'un droit moderne des affaires. Etant donné son état désuet et laconique, l'adhésion à l'OHADA est envisagée comme une solution alternative pouvant résoudre cette préoccupation de façon à contribuer à l'amélioration du climat des affaires en RDC.



Les activités ci-après ont retenu l'attention du COPIREP en 2005 :

- Étude sur les modalités d'adhésion de la RDC à l'OHADA. Concrètement, cette étude définit la feuille de route à suivre par le Gouvernement en vue de l'adhésion. Son coût est de USD 28.534. Formation au droit OHADA en janvier, février et mars 2005 pour USD 185.000.
- Recrutement en cours d'un consultant pour le suivi de l'adhésion de la RDC à l'OHADA pour un budget estimé à moins de USD 50.000.

La promotion et la sensibilisation au droit OHADA ont été poursuivies durant toute l'année 2005 par la distribution des plaquettes et codes aux groupes cibles: 196 Codes OHADA et plus de mille plaquettes sur le droit OHADA ont été ainsi distribués à des groupes cibles que sont essentiellement les cours et tribunaux et les universités. La distribution se poursuivra également en 2006 jusqu'à l'adhésion effective de notre pays à cette importante organisation.

• Adhésion de la RDC à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique

La RDC a adhéré à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) en février 2005. Cette adhésion a pour objet de faciliter, d'encourager et de développer la fourniture ou l'appui en assurance, y compris la co-assurance et la réassurance, les garanties et autres instruments financiers, à des fins d'échanges commerciaux, d'investissements et d'autres activités productrices en Afrique. Le COPIREP a suivi de ce processus d'adhésion et versé à l'ACA, au cours de l'année 2005, la somme de USD 10 millions pour le fonds de garantie.

• Développement institutionnel de l'ANAPI

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de promotion de la croissance économique menée par le secteur privé, le COPIREP appuie l'ANAPI en prenant en charge ses frais opérationnels. Il a également mis à la disposition de celle-ci un assistant technique pour renforcer ses capacités et produire notamment un business plan.

REFORME DES SECTEURS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES CIBLES

Secteur financier

La réforme du secteur financier vise principalement l'amélioration de l'intermédiation financière. Ce secteur est réparti en quatre sous secteurs : banques, douanes, assurances et autres. Les interventions à la Banque Centrale et la liquidation des trois banques publiques – BCA, NBK et BCCE – ont été les activités marquantes du COPIREP dans le domaine des banques.

S'agissant de la Banque Centrale, elle a bénéficié d'un appui pour le Groupe de Réflexion et d'Études contre le Blanchiment des capitaux (GREB). Il s'est agi de la vulgarisation de la loi relative au blanchiment des capitaux, de la formation des membres du GREB et de la future cellule de renseignements financiers (CENAREF). Des audits financiers portant sur les exercices 2003 et 2004 ont été organisés à la Banque Centrale du Congo afin de permettre à celle-ci de mieux asseoir sa gestion.

Le COPIREP a aidé à évaluer objectivement la dette publique intérieure du Congo, permettant ainsi une meilleure programmation du remboursement de cette dette et l'élimination des fausses créances sur l'Etat.

En ce qui concerne les douanes, l'élaboration du manuel de procédures intégrées et simplifiées pour le Guichet Unique au Port de Matadi a constitué l'activité la plus innovatrice en 2005. Ce manuel est déjà en application. Les résultats les plus attendus de l'instauration de ce Guichet Unique placé sous la responsabilité de l'OFIDA sont la réduction des coûts et du temps de dédouanement ainsi que la suppression des tracasseries administratives. Il subsiste cependant des obstacles à surmonter et des divergences à harmoniser entre les organismes intervenants.



Le Secrétaire Exécutif du COPIREP lors d'une visite de travail au Guichet Unique de l'OFIDA au port de Matadi

Encadré 3 : Le Guichet Unique de l'OFIDA

Un guichet unique est institué, depuis juin 2003, au port de Matadi, afin de supprimer ou au moins de réduire graduellement les tracasseries administratives qu'y subissent les opérateurs économiques. Il fonctionne de manière relativement satisfaisante, bien que les différents organismes intervenants disposent chacun de ses propres procédures. Cela entraîne des formalités redondantes et superflues. Il est ainsi apparu nécessaire d'intégrer, de simplifier, et de regrouper ces procédures en un seul manuel.

Le COPIREP a recruté, par appel d'offres, pour le compte du Gouvernement, un consultant international chargé de l'élaboration d'un manuel de procédures simplifiées et intégrées, devant servir d'outil de référence aux opérations de dédouanement. Ce manuel a été adopté par le Gouvernement. Il tient compte de nouvelles dispositions du code des douanes, en cours de promulgation, ainsi que des axes qui sont annoncés dans le PEG, dont le recrutement pour les douanes, dans une première phase, d'une société d'inspection avant embarquement des marchandises.

Les procédures proposées couvrent la totalité du processus de dédouanement, aussi bien en amont qu'en aval. Sur la base de ces textes et des standards internationaux, les redondances ont été supprimées, et la réduction du nombre de services concernés par les opérations d'importation et d'exportation est prise en compte. Les missions des services non concernés par la marchandise ne sont pas traitées dans ce manuel.

Dans le secteur des assurances, le COPIREP a financé l'élaboration du code des assurances de la RDC. Ce code consacre la libéralisation du secteur, l'instauration de la régulation et le renforcement du contrôle de l'État.

Le COPIREP appuie la Cour des Comptes pour le contrôle a posteriori des opérations de liquidation des banques de l'État.

Pour permettre une meilleure gestion des participations de l'État et un meilleur contrôle de la gestion des entreprises publiques, qui seront transformées en sociétés commerciales, une revue des missions et des structures du CSP s'est avérée primordiale. Un audit stratégique du CSP a été diligenté dans le but de faire un diagnostic opérationnel et fonctionnel de ce dernier et de proposer des orientations appropriées. A l'issue de ce travail, un séminaire atelier de restitution et de validation des stratégies proposées a été organisé et, sur la base des observations recueillies des participants, le consultant a déposé son rapport final qui a été transmis au Gouvernement par le canal du Ministère du Portefeuille

Le COPIREP a entrepris, au cours de l'exercice 2005, de rencontrer les opérateurs économiques à travers le pays par le biais des journées du secteur privé. La première de ces journées a été organisée à Matadi sur le thème de « l'amélioration du climat

privé, d'instaurer un dialogue entre ce secteur et le secteur public pour favoriser l'investissement.

Secteur des mines

Le COPIREP a intensifié les actions relatives à une réforme en profondeur du secteur des mines afin d'atteindre les objectifs visés par le nouveau Code minier. C'est dans ce cadre qu'il s'est intéressé au code et règlements miniers, au CAMI, à la GECAMINES et aux entreprises du secteur de diamant. Les actions ci-après ont été réalisées en 2005.

• Code et Règlement Miniers

L'appui et le suivi de la réforme se sont réalisés par la vulgarisation du nouveau Code et du Règlement Minier sur l'ensemble des 11 provinces, d'octobre 2004 à février 2005. La cérémonie de clôture a été organisée à Goma le 16 février 2005. Le coût global de cette activité s'est élevé à USD 174.739. Deux autres séminaires, à Lubumbashi (juillet 2005) et à Kinshasa (août 2005), ont visé la formation de soixante cadres et agents des Ministères des Mines et des Finances aux procédures de recouvrement fiscal du nouveau Code Minier. Cette activité a entraîné un décaissement de l'ordre de USD 87.584.

• Cadastre Minier (CAMI)

Fruit du nouveau Code Minier, le CAMI est l'institution habilitée à gérer le domaine minier congolais afin d'assurer la sécurité de la propriété minière et ainsi attirer les investisseurs. Le COPIREP s'est chargé d'aider le CAMI à atteindre sa vitesse de croisière par la mise en place des structures et des instruments susceptibles d'assurer son développement et son efficacité. Dans cette optique, Le COPIREP a contribué à la mise en place des structures du Cadastre Minier (Guichet de Kinshasa et celui de Lubumbashi) et d'un système informatisé de gestion des titres miniers (SIGTIM). Cette importante mission, qui avait débuté depuis octobre 2002, a bénéficié d'un nouveau contrat de services de consultant, en mars 2005, pour un import de USD 99.615,00. De même, le COPIREP a contribué à la réalisation de l'audit organisationnel du Cadastre Minier dans la perspective de sa restructuration. Le coût de cette mission est de l'ordre de USD 67.543.



Séance de restitution de l'audit stratégique du CSP

des affaires ». L'objectif était d'informer toutes les instances et les opérateurs du Bas-Congo sur les réformes que mène le Gouvernement, de recueillir les observations et les préoccupations du secteur

Par ailleurs, le COPIREP a financé l'audit financier du Cadastre Minier. Cet audit permettra l'assainissement de la situation financière pour les exercices comptables 2003, 2004 et 2005. Le coût global de cette mission se chiffre à USD 57.750, à raison de USD 19.250 par exercice. L'assistance au CAMI s'est concrétisée également par l'organisation de la sélection, par voie d'appel d'offres, des cinq cadres qui constituent son nouveau comité de gestion.

La coordination et le suivi du travail de révision du réseau géodésique du tiers méridional de la RDC fait aussi partie des activités de COPIREP. En effet, cette activité a été entreprise dans le but de renforcer la

capacité technique de gestion des titres miniers. Le contrat principal a coûté USD 1.047.145 et sa supervision se chiffre à USD 84.737,50.

A l'issue de la mission, un atelier de restitution a été organisé le 30 novembre 2005 en présence du superviseur de la mission et devant tous les services et entreprises intéressés par ce travail.

La principale recommandation formulée au cours de cet atelier est la poursuite de cette révision sur l'ensemble du territoire national, c'est-à-dire la réalisation des deux tiers restants, comme l'a souhaité le Ministre de la Recherche Scientifique et Technologique.

Encadré 4 : Révision du tiers méridional du réseau géodésique de la RDC

Le Cadastre Minier, une innovation du nouveau code minier, a été conçu comme un instrument de bonne gestion des titres miniers, et partant, un gage de sécurité de la propriété minière. Pour bien accomplir cette mission, le Cadastre a besoin d'accéder préalablement à l'information géodésique et topographique destinée à localiser et à déterminer avec précision la position des titres miniers.

L'ensemble du réseau géodésique de la République Démocratique du Congo avait été établi pendant la période coloniale. Il était très hétérogène et ne couvrait qu'une partie du pays. Il nécessitait donc une révision. C'est dans ce cadre que le COPIREP a financé la réalisation d'une mission de révision du tiers méridional du réseau géodésique de la RDC.

Le pays dispose maintenant, dans son tiers méridional, d'un réseau géodésique de 35 points matérialisés dont les coordonnées ont été déterminées avec une précision subcentimétrique selon un système de référence mondial.

Outre l'amélioration du tiers méridional du réseau, cette révision accroît les capacités techniques de gestion des titres miniers par le Cadastre Minier. Elle contribuera à éviter des litiges sur les concessions minières et ainsi sécuriser les exploitants.

• GECAMINES

La restructuration de la GECAMINES avait débuté avec l'Opération Départs Volontaires (ODV), qui a permis de comprimer l'effectif du personnel conformément aux recommandations du rapport d'audit stratégique. D'autres actions importantes ont été réalisées au niveau de la GECAMINES. Il s'agit d'abord de la finalisation du contrat avec le

consultant SOFRECO. Cette firme internationale a été chargée de la stabilisation des activités industrielles de la GECAMINES. Le contrat a été signé en septembre 2005 pour un montant de euros 3.018.168. Ensuite, le COPIREP est intervenu dans le processus de sélection, par voie d'appel d'offres, des cadres congolais (PCA, DGA et DT), qui font partie de la nouvelle équipe de gestion de la GECAMINES, chargée de la mission de stabilisation.



Séance de signature du contrat entre le COPIREP et la firme SOFRECO



Visite de terrain de la nouvelle équipe de direction de la GCM en exécution du contrat SOFRECO

Encadré 5 : Stabilisation des activités industrielles de la GECAMINES

Face aux multiples problèmes entravant la stabilité et la croissance des activités de la GECAMINES, le Gouvernement avait initié en 2002 une étude de restructuration de cette entreprise. L'étude précitée a conclu que l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des opérations de la GECAMINES nécessiterait une participation accrue des investissements privés. Dans l'immédiat, elle a recommandé trois phases complémentaires pour la stabilisation des activités industrielles de la GECAMINES avec le concours des experts internationaux.

- Une première phase de 6 mois servirait à l'établissement d'un diagnostic technique, économique et social de l'entreprise ;
- Une deuxième phase de 12 mois porterait sur la gestion et l'optimisation de la GECAMINES de manière à relever la production de cuivre à 50.000 tonnes et celle de cobalt à 4.000 tonnes de cobalt ;
- Une troisième phase de 1 mois serait consacrée à l'établissement d'un plan de développement durable de l'entreprise.

Le cabinet français SOFRECO, sélectionné avec le concours du COPIREP, a proposé des experts internationaux pour faire partie, aux côtés des cadres congolais, du Comité de Gestion et pour servir d'experts dans des tâches ponctuelles et spécifiques.

Le COPIREP a appuyé, pour un coût de USD 658.479, la mission de coordination et de suivi du travail d'évaluation juridique des accords de partenariat conclus par la GECAMINES. Ce travail vise, outre la formulation d'une stratégie utile de restructuration de la GECAMINES, l'élaboration d'un projet de statut de la société à créer ainsi que la conception des documents types de cahier des charges, de convention et de partenariat.

L'objectif du travail de coordination et de suivi de l'évaluation financière des accords de partenariat de la GECAMINES est de permettre l'élaboration d'un modèle financier, ainsi que l'établissement du bilan d'ouverture de la nouvelle société. Le coût du contrat est de USD 352.250.

• **Autres actions**

Concourant à la réalisation de certains repères structurels du Programme Economique du Gouvernement (PEG), le COPIREP a assuré (i) la coordination et le suivi de la mission d'audit financier et comptable de la MIBA ; (ii) la définition de la mission d'audit de la production, des ventes et des taxes payées par la SENGAMINES à l'Etat ; et (iii) la définition de la mission d'audit financier et comptable du CEEC, ainsi que du diagnostic du secteur de diamant, afin d'évaluer les performances de ce dernier depuis le lancement du processus de Kimberley.

Secteur des Postes

Le 16 octobre 2002, le Gouvernement avait promulgué trois nouvelles lois régissant ce secteur: la loi cadre sur les télécommunications, la loi sur la poste et la loi portant création de l'Autorité de Régulation des Postes et des Télécommunications du Congo (ARPTC). Dans la continuité de cette

réforme, Le COPIREP assure un appui et un suivi des projets ci-après :

• **ARPTC**

- Renforcement des capacités de l'ARPTC par le financement des formations de trois de ses cadres. Le coût global de cette formation a été de USD 44.794.
- Définition, coordination et suivi de travaux de la mise en œuvre des activités et de services liés aux télécommunications, ainsi que la mise en place d'outils pour la mise en œuvre de réseaux de télécommunications. Cette mission se chiffre à hauteur de USD 739.875.
- Organisation d'un workshop sur la régulation, animé par des experts de la Banque mondiale et de l'UIT, avec la participation des régulateurs et des opérateurs de la zone francophone de l'Afrique Centrale. Ce workshop qui a connu la participation de plusieurs experts, a entraîné un décaissement de l'ordre de USD 33.500.

• **OCPT**

Le travail du COPIREP a consisté à définir les missions du consultant et le suivi des travaux sur l'élaboration de la stratégie de restructuration de l'OCPT. Cette stratégie, dont l'ébauche a été présentée au Gouvernement via le Ministre des PTT, consacre la séparation des activités de poste de celles de télécommunications. Les activités de poste relèveraient d'un établissement public et celles de télécommunications seraient du domaine commercial de type privé.

Cette mission qui avait commencé en octobre 2004, s'est clôturée en janvier 2005, et elle a coûté USD 40.164.

Secteur des Transports

La base des réflexions pour la réforme de ce secteur et de ses entreprises est le document « Cadre des Politiques des Transports et Plan d'Actions », produit par le Ministère des Transports en collaboration avec la Banque mondiale.

Le COPIREP a été totalement impliqué en 2005 dans toutes les réformes institutionnelles de ce secteur. Il a également initié des actions qui tendent à la restructuration de certaines entreprises publiques du secteur.

Réforme sectorielle

En 2005 ont été réalisés, au titre de la réforme sectorielle, une ébauche de stratégie de réforme du secteur ainsi que le plan d'actions. Le coût de cette opération a été de USD 41.282. Par ailleurs, des séminaires de formation des cadres recrutés, des voyages d'études, des stages d'immersion, des réunions de restitution et de validation des options ont été organisés en rapport avec la mise en place d'une agence de régulation des transports. Un projet de loi portant création de l'Autorité de Régulation des Transports (ART) a été préparé et soumis au Ministère des Transports. Il sied de signaler que le COPIREP participe dans le cadre du PMURR aux différents travaux concernant le secteur des transports.



Réunion des experts et potentiels animateurs de l'ART au Ministère des Transports et Communications

Encadré 6 : Mise en place de l'Agence de Régulation des Transports en RDC

Dans le cadre de la réforme du secteur des transports, ciblé par le PCDSP, le Gouvernement s'est accordé avec la Banque mondiale, depuis juin 2003, pour la mise en place d'une agence de régulation des transports en RDC, conformément aux recommandations prioritaires du document intitulé « Cadre de Politique des Transports de la RDC ».

Un consultant avait été recruté pour assister le Gouvernement dans la mise en place de cette agence par la formation de ses animateurs potentiels et la production de son texte de création.

Des missions de formation théorique sur la régulation et des stages dans des agences de régulation ont été réalisés en Europe, en Afrique du Nord, ainsi qu'en Amérique du Nord et en Amérique latine en faveur d'un premier groupe d'animateurs potentiels recrutés. Les ateliers de validation tenus à Kinshasa ont permis notamment de clarifier pour leur application certaines notions théoriques, de proposer le type d'agence qui conviendrait le mieux à la RDC, et de refondre le contenu du projet de loi de création de l'Autorité de Régulation des Transports (ART).

La création de l'ART est rendue urgente par l'avancement des travaux de réforme des entreprises publiques, notamment les projets des futures conclusions de PPP pour la gestion de certaines infrastructures de la SNCC, de l'ONATRA, de la RVA et de la RVM. Ces actions sont clairement définies dans le Projet Multimodal de Transport (PMT), en gestation avec le concours de la Banque mondiale.

En attendant la création de l'ART par la promulgation de la Loi y afférente, il s'est avéré utile de mettre déjà en place son embryon constitué par le groupe d'animateurs potentiels formés par le consultant. Ce groupe a acquis aujourd'hui un capital de connaissances appréciables, permettant réellement de s'y appuyer pour mener à bien la réalisation de ces différents projets. Leur prise en charge sera assurée dans un premier temps par le COPIREP.

Ebauche de stratégies de restructuration des entreprises publiques du secteur • SNCC

Différentes études de synthèse (diagnostics, audits, etc.) ont été élaborées en 2005, sous la coordination du COPIREP, en vue de préparer des ébauches de stratégies de réforme ainsi que leurs plans d'action concernant les entreprises suivantes : ONATRA, SNCC, LAC, CITY TRAIN, RVA, RVM, RVE.

• RVA

Les activités à la RVA ont consisté à assurer la coordination et le suivi de la mission sur l'étude de faisabilité de Partenariat Public Privé (PPP) pour la gestion et la modernisation de certains de nos aéroports. Cinq rapports du consultant ont été réceptionnés et transmis au Ministère des Transports. Il a été organisé en outre un atelier de validation des options de PPP à proposer pour la RDC, qui a connu la participation notamment du Ministère des Transports, de la RVA et de la FEC. Un sondage a été réalisé auprès des opérateurs aériens potentiels intéressés. Un rapport a été soumis concernant la prospection du marché initié sur les options retenues. Ce travail a coûté USD 336.650.

• RVM

Les études sur les stratégies de réforme à la RVM se font principalement sous l'égide du BCMI dans le cadre du PMURR. En 2005, Le COPIREP a participé au comité de suivi et de lecture des travaux du consultant chargé d'étudier les possibilités de PPP pour la RVM.

A la SNCC, une feuille de route a été élaborée au cours de l'année 2005 pour la restructuration de cette société. Cette feuille de route, qui est en cours d'enrichissement, préconise quelques étapes majeures à suivre. Les missions analogues à celles sur la RVA seront entreprises à la SNCC.



Matériel de traction SNCC à fiabiliser

• LAC

En 2005, une commission initiée par la Présidence de la République s'est réunie plusieurs fois sous la présidence du COPIREP pour étudier la proposition du Ministre des Transports de liquider LAC et de créer, sur la base de certains actifs, une nouvelle société d'économie mixte au capital de USD 800.000.000. Faute d'une étude préalable de faisabilité, la Commission avait recommandé son rejet. Par contre, elle a suggéré des audits financier, comptable, technique et stratégique qui serviront de base de réflexions et d'orientation sur les options possibles.

Projet Multimodal des Transport (PMT)

Le COPIREP s'est investi, au cours de l'année 2005, dans les phases de pré-identification et d'identification du PMT. Ce projet constitue un complément de mise en œuvre du PCDSP. Il prévoit le développement de 3 corridors de transport pour restaurer certains réseaux principaux de communication de la RDC.

Secteur de l'Énergie

Le secteur de l'énergie comprend trois sous-secteurs: l'électricité, l'eau et les hydrocarbures.

•v Sous-secteur de l'électricité

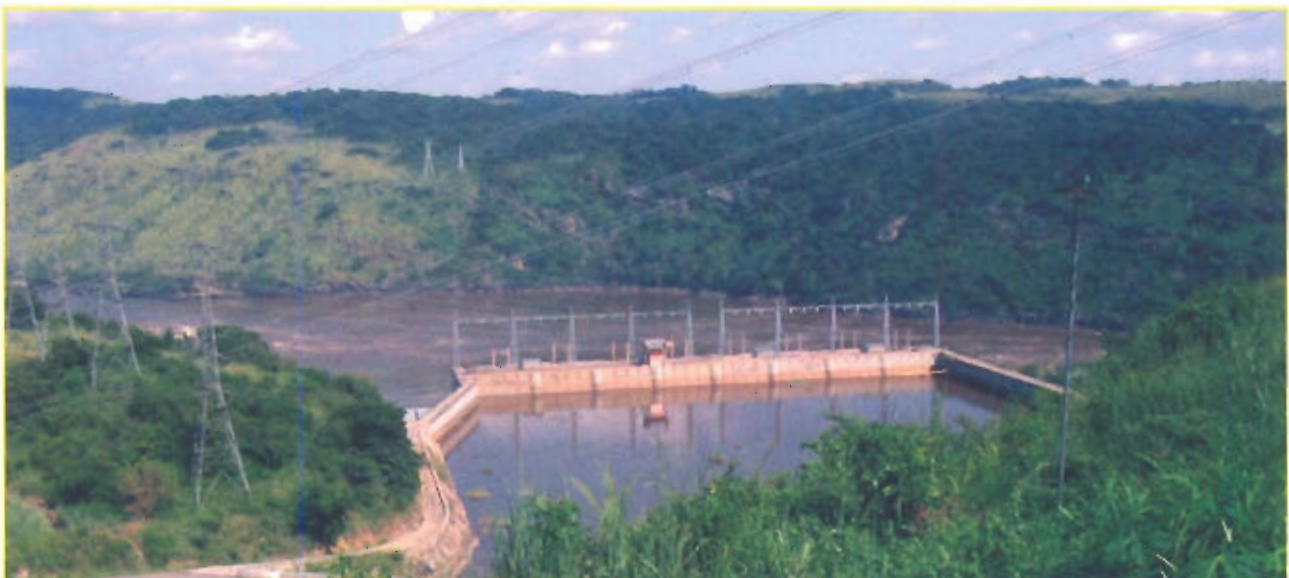
La première mission a consisté à suivre la mission de réalisation des synthèses des études menées sur le sous-secteur de l'électricité et d'ébauche de stratégies de réforme. Les rapports finals ont été réceptionnés en mai 2005 et transmis pour avis. En outre, ils feront l'objet d'un atelier de validation pour soumettre les stratégies proposées à la critique des acteurs concernés. Le coût de l'étude a été de USD 70.500. Il convient de signaler qu'une étude sur la restructuration définitive du secteur et de la SNEL est en cours. Le rapport sera réceptionné en février 2006.

• Sous-secteur de l'eau

Les termes de référence pour une mission de l'étude de l'efficacité de la REGIDESO, du cadre institutionnel et de l'organisation de l'eau urbaine en RDC ont été élaborés en décembre 2005. Le rapport y relatif est attendu en 2006. Outre ces travaux, une étude en interne a commencé et va être complétée avec l'apport d'un consultant international. La fiabilisation de la filière commerciale de l'entreprise – telle que proposée par l'AFD – et la solution à l'épineux problème des consommations de l'Etat constituent le point de départ de l'étude précitée. Il y est préconisé une mise sous gestion privée de la branche commerciale de la REGIDESO, comme retenu par les bailleurs de fonds et le GST/Eau. Ce qui devrait permettre à l'entreprise de générer un cash-flow pour le développement des autres branches jusqu'à la mise en place d'un plan cohérent de restructuration.

• Sous-secteur des hydrocarbures

Ce sous-secteur a également connu l'exécution d'une mission de synthèse des études réalisées et d'ébauche de stratégies de réforme. Le rapport sur la synthèse des études a été validé, tandis que celui sur l'ébauche de stratégies le sera dès que possible. Concernant la COHYDRO elle-même, une synthèse des études sur sa restructuration a été élaborée de même que le plan d'action. En outre, l'audit financier y a été ordonné et conclu. Le rapport du consultant a été transmis au Gouvernement.



Une vue du barrage d'Inga dans le Bas-Congo

ACTIVITES DE PASSATION DES MARCHES

Au cours de l'exercice 2005, 171 marchés ont été adjugés pour une valeur hors taxes de USD 10.379.013,20.

Tableau 3 – Rapport sur les marchés attribués en 2005

Type de contrat/ Catégorie de dépenses	Montant hors taxes du Crédit alloué en USD	Nombre de marchés	% du nombre total	Valeur hors taxes en USD	% de la valeur totale
Services de Consultants	35.326.305	149	87,1	10.180.325,4	98,1
Fournitures	3.513.203	19	11,1	178.450,0	1,7
Travaux	1.997.704	3	1,8	20.237,8	0,2
TOTAL	40.837.212	171	100	10.379.013,2	100

L'ensemble des marchés attribués sont assujettis aux dispositions de l'annexe 3 de l'Accord de Crédit 3815 DRC, qui spécifie les trois plans de passation des marchés (PPM) : les services de consultants, les fournitures et les travaux. Le tout est préparé à partir du plan d'exécution du projet (PEP). Les PPM ont été soumis à la revue de l'IDA aux mois de juillet et de novembre 2005.

Les méthodes de sélection utilisées pour les services de consultants sont fondées sur la qualité technique et le coût, les qualifications des consultants ainsi que sur la sélection de consultants individuels.

Les méthodes de sélection pour les marchés de fournitures et de travaux sont la consultation de fournisseurs à l'échelon national et l'appel d'offres national.

Le seuil de revue préalable par l'IDA pour les contrats et les marchés est fixé à USD 100.000. Le 21 janvier 2005, la mission de revue de l'IDA a attribué aux activités de Passation des Marchés un indice de

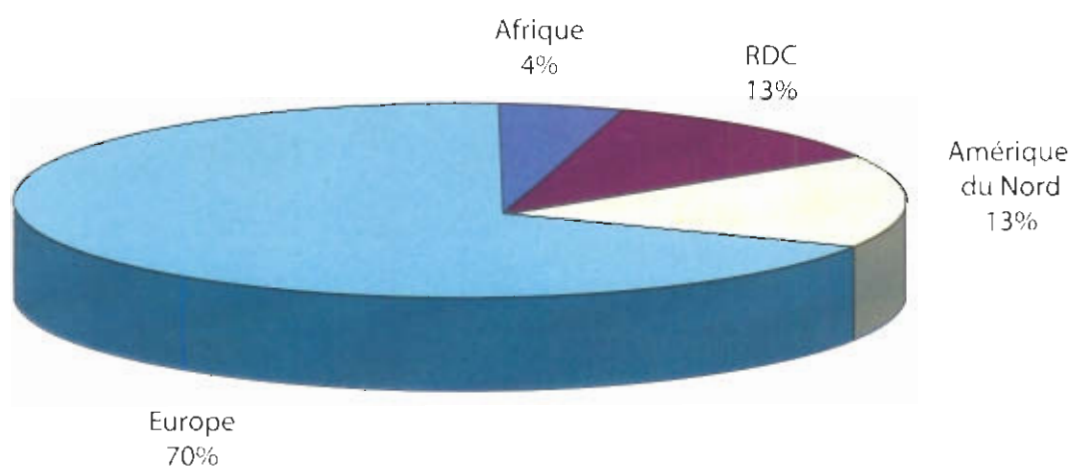
performance 2 = satisfaisant. Elle a indiqué que celui-ci devra être confirmé lors de la prochaine revue pour entamer la procédure d'augmentation des seuils de revue a posteriori au niveau supérieur.



Monsieur Mark ZEYDLER (à gauche) et Thierry HUMEAU (à droite), respectivement Expert en passation des marchés et Expert en communication auprès du COPIREP.

Tableau 4 – Nationalité des consultants, firmes, entrepreneurs et fournisseurs adjudicataires des marchés

N°	Pays	Valeur hors taxes (USD)	% de la valeur totale
1	Allemagne	99 615,00	1,0
2	Belgique	1 910 780,00	18,4
3	Cameroun	76 252,00	0,7
4	Canada	458 392,00	4,4
5	Côte d'ivoire	318 350,00	3,1
6	France	4 897 503,90	47,2
7	Grande Bretagne	134 500,00	1,3
8	Luxembourg	134 466,00	1,3
9	Mauritanie	55 650,00	0,5
10	RDC	1 318 659,80	12,7
11	Suisse	42 000,00	0,4
12	USA	932 844,50	9,0
	TOTAL	10 379 013,20	100



1. Europe : 7.218.864,9 USD HT
2. Afrique : 1.768.911,8 USD HT
3. Amérique du Nord : 1.391.236,5 USD HT

Tableau 5 – Liste des contrats et des marchés attribués en 2005 dont le montant est supérieur à 10.000 USD HT

Consultant / Fournisseur / Entrepreneur / Activité	Nationalité	Montant HT USD	Procédure	Services, fournitures, travaux	Secteur/ Bénéficiaire
ENERBO	RD Congo	13 730,00	CFN	Matériel informatique et de reprographie	COP/REP
DUPLICATA TRANSYS	RD Congo	24 410,00	CFN	Matériel informatique et de reprographie	Journal Officiel
ENERBO	RD Congo	26 444,00	CFN	Matériel informatique	GST/Finance et Journal Officiel
Automobile Anglo-Américaine	RD Congo	55 492,00	AON	Acquisition de véhicules	COPIREP
FOLECO	RD Congo	90 410,00	QC	Assistance technique et encadrement des activités agricoles des ex-agents partants volontaires de la GECAMINES	KATANGA
Duncan&Allen	Etats-Unis (USA)	617 004,5	SFQC	Evaluation juridique des partenariats de la GECAMINES	MINES
Bureau GM/ MAPS Geosystem	Belgique	1 047 145,00	SFQC	Actualisation et révision du réseau géodésique de la RDC	MINES
Coudert Brothers	Belgique	25 910,00	QC	Etude institutionnelle pour le Projet d'installation d'un hydrogénérateur à Kananga	ENERGIE
Yvorra Richard	France	53 948,00	CI	Plan d'administration des véhicules	JUSTICE
GEMACOR International	Canada	266 000,00	QC	Assistance technique	ANAPI
Coopération Technique Belge (CTB)	Belgique	116 700,00	SFQC	Etude sur la mise en place d'un institut de formation des magistrats	JUSTICE
ORT Mondiale	Suisse	42 000,00	QC	Evaluation et plan de formation des cadres et agents	COPIREP
COPEMECO	RD Congo	100 282,00	QC	Sensibilisation et encadrement des agents partants volontaire de l'OCPT concernés par la réinsertion.	TELECOM
GAF AG	Allemagne	99 615,00	QC	Mise en place du système de gestion informatique des titres miniers au Cadastre Minier	MINES
Zeydler Mark	Etats-Unis (USA)	87 700,00	CI	Assistance technique – Passation des Marchés	COPIREP
Okeke Lumu Ndjadi	RD Congo	13 200,00	CI	Supervision des travaux de l'Inspectorat Général des Services Judiciaires	JUSTICE

AJM & Associates	RD Congo	17 328,00	QC	Mission de supervision des activités comptables et financières de l'Unité de Réinsertion du Katanga	URK
PricewaterhouseCoopers	RD Congo	93 869,00	SFQC	Audit financier et redressement des comptes de la Congolaise des Hydrocarbures (COHYDRO) – Exercices 2002, 2003 et 2004	ENERGIE
ECM Afrique	Côte d'Ivoire	99 600,00	SFQC	Audit financier du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé - Exercices 2004, 2005 -et 2006	COPIREP
Groupe d'Études et d'Interventions (GEI)	RD Congo	30 296,00	QC	Formation des cadres des Ministères des Mines et des finances aux procédures de recouvrement fiscal suivant le nouveau Code des Mines	MINES
KPMG	RD Congo	116 200,00	SFQC	Certification de la dette publique intérieure dans les territoires réunifiés ainsi que des nouveaux dossiers des créanciers pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2001	FINANCES

Tableau 5 (suite) – Liste des contrats et des marchés attribués en 2005 dont le montant est supérieur à 10.000 USD HT

Consultant / Fournisseur / Entrepreneur / Activité	Nationalité	Montant HT USD	Procédure	Services, fournitures, travaux	Secteur/ Bénéficiaire
International Record Management Trust (IRMT)	Grande Bretagne	134 500,00	SFQC	Développement du programme d'amélioration de la gestion et de l'archivage des dossiers judiciaires en RDC	JUSTICE
CAA Yeatman&Ziguelé	France	95 450,00	SFQC	Elaboration du Code des Assurances pour la RDC	FINANCES
SESOMO	RD Congo	79 250,00	QC	Réalisation des décomptes dans le cadre de l'indemnisation des retraités et des partants volontaires de l'Office des Postes et Télécommunications	TELECOM
KPMG	Côte d'Ivoire	128 750,00	SFQC	Audit des indemnités des retraités et des partants volontaires de l'Office des Postes et Télécommunications	TELECOM
IGN France International	France	84 737,50	QC	Supervision/validation de l'actualisation du réseau géodésique de la RDC	MINES
TELECAM Interactive	Etats-Unis (USA)	22 590,00	QC	Assistance technique – Technique de production audiovisuelle et de l'édition d'Internet	COPIREP
Boill Ahmed	Mauritanie	55 650,00	CI	Elaboration du Manuel des procédures de dédouanement intégrées et simplifiées du guichet unique du port de Matadi	FINANCES
Ingénieurs Conseils et Economistes Associées	France	739 750,00	SFQC	Etudes sur la mise en œuvre d'activités et de services liés aux télécommunications ainsi que de la mise en place d'outils pour la gestion des réseaux de télécommunication en RDC	ARPTC & TELECOM
Zeydler Mark	Etats-Unis (USA)	204 100,00	CI	Assistance Technique – Passation des Marchés	COPIREP
Congolèse Management Adviser (CMA)	RD Congo	29 040,00	QC	Plan d'administration de mise à disposition de machines à écrire mécaniques, électriques et d'ordinateurs aux services judiciaires	JUSTICE
SOFRECO	France	3 923 618,40	SFQC	Stabilisation des activités industrielles de la GECAMINES	MINES

Coudert Brothers/FIGEPAR	Belgique	721 025,00	SFQC	Liquidation de la Banque Congolaise de Commerce Extérieure	FINANCES
BCDC	RD Congo	379 071,00	SFQC	Opération de paiement de la dette publique intérieure	FINANCES
TECSULT International Limited	Canada	105 800,00	SFQC	Etude sur la restructuration des services et du réseau éducation de la GECAMINES	KATANGA
Brilol Roland	Canada	86 592,00	CI	Définition et formulation des stratégies de restructuration des entreprises publiques du secteur de l'Energie/ Electricité et Eau	ENERGIE
Centre de Recherche et d'Etudes en Economie Et Sondages (CRETES)	Cameroun	76 252,00	SFQC	Evaluation des activités de réinsertion économique au Katanga des partants volontaires de la GECAMINES	KATANGA
MENAA Finances	Luxembourg	134 466,00	SFQC	Etude sur la restructuration des services et du réseau médical de la GECAMINES	KATANGA
MAZARS	Côte d'Ivoire	90 000,00	SFQC	Audit financier et comptable de la Société National d'Assurances (SONAS) – Exercices 2002, 2003 et 2004	FINANCES
Kalongo Tshimanga Eric	RD Congo	10 200,00	CI	Assistance Technique – Passation des Marchés	COPIREP

ACTIVITES DE COMMUNICATION

Le rôle de la Cellule de Communication est d'accompagner les diverses étapes de la réforme. Cet accompagnement se fait notamment par la production de documents filmés, la couverture des activités du COPIREP et les relations avec les médias et les autres partenaires parties prenantes au Projet.

En 2005, les activités de communication se sont essentiellement manifestées par la production de documentaires dont les plus importants ont porté sur le transport urbain à Kinshasa, l'état de lieu de la SNCC (le train des cannibales), les problèmes des ex agents de la GECAMINES (sensibilisation, réinsertion, etc.) les départs volontaires des agents de la GECAMINES, le spot sur le GLIN et la mise en concession des chemins de fer du Cameroun (CAMRAIL).

Les activités de la CELCOM ont aussi concerné la médiatisation des activités du COPIREP telles que les mises en paiement des agents. Par ailleurs, il faut signaler diverses autres campagnes de communication en plus du site WEB qui contribue largement à la diffusion des informations sur le COPIREP ainsi que sur la passation des marchés.

VOLET SOCIAL DE LA REFORME DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Les principaux axes des activités liées au volet social de la réforme des entreprises publiques ont tourné autour de la poursuite de la réinsertion sociale des ex employés de la GECAMINES, du paiement des décomptes finals des agents de l'OCPT et

de la sensibilisation à la réinsertion des partants volontaires, du paiement des décomptes finals des agents des banques en liquidation et de l'élaboration des notes techniques sur les plans sociaux à réaliser dans certaines entreprises publiques du secteur des transports.

GECAMINES

Réinsertion économique

- **Appui aux initiatives de réinsertion économique des ex-employés de la GECAMINES, partants volontaires**

Cette activité, réalisée par l'ONG PACT CONGO, a permis d'assister techniquement et financièrement les microprojets des ex- employés de la GECAMINES.

Au 31 décembre 2005, 41 microprojets (234 personnes) couvrant divers domaines d'activités ont été financés pour USD 91.765.

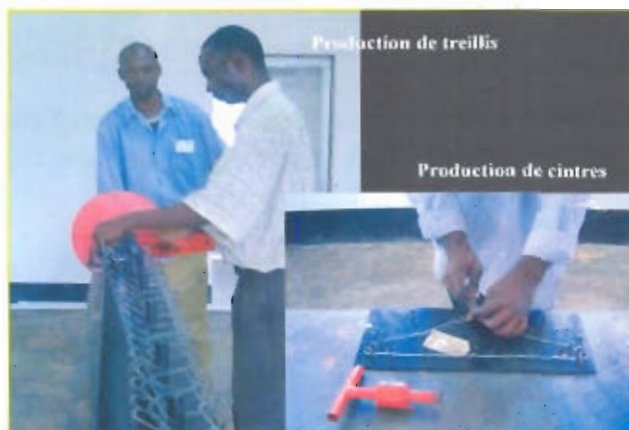
Un transfert de USD 363.483 a été effectué sur le compte de l'URK pour le financement de 111 autres microprojets. Pour rappel, le soutien financier sous forme des dons aux projets individuels, associatifs et communautaires est respectivement de USD 1.000, USD 2.500 et USD 10.000.

Contractuellement, cette activité avait une durée d'une année jusqu'au mois de juin 2005. Compte tenu du faible impact enregistré, les négociations sont en cours pour sa reconduction pendant une période de 6 mois.

• **Réalisation des projets modèles de réinsertion par le Centre d'incubation**

L'installation à Lubumbashi d'un centre d'incubation par l'ONG PACT CONGO a permis de tester 18 kits ou projets modèles. Un premier lot de 24 ex-employés a bénéficié de l'initiation aux métiers d'entrepreneurs.

51 kits supplémentaires ont été importés pour l'ouverture des centres d'incubation à Likasi et à Kolwezi. Ce matériel est encore sous douane de l'OFIDA en attendant l'introduction du dossier ad hoc auprès de la Cellule fiscale des marchés publics à financement extérieur du Ministère des Finances.



Activités de réinsertion économique au Katanga

• **Encadrement agricole par l'opération terres arables**

Une concession de 1.200 hectares de terres arables (à raison de 400 hectares pour chacun des trois bassins à Lubumbashi, Likasi et Kolwezi) a été acquise en faveur de 79

associations des ex-employés de la GECAMINES évoluant dans le domaine agricole. La moyenne des membres par association est de 22 personnes. Un financement de USD 777.674 a été accordé et viré sur le compte de l'URK.



Le chef de projet Ivan ROSSIGNOL et le Secrétaire Exécutif ILUNKAMBA visitent un champ de "partants volontaires"



M. KISJULA NGOY, Gouverneur du Katanga, à l'arrivée de la cérémonie de Lancement de l'Opération Terres Arables



Le SEAJ du COPIREP supervisant l'Opérations Terres Arables

Encadré 7 : Opération Terres Arables au profit des associations des partants volontaires

Le programme d'appui aux initiatives économiques au Katanga a pour objectif principal la réinsertion des partants volontaires de la GECAMINES dans une activité génératrice de revenus. Les statistiques avant et après l'opération ont montré une grande propension des partants volontaires aux activités agricoles dans l'ensemble de l'hinterland du Katanga. Sur 70 % des associations formées, un grand nombre est versé dans l'agriculture.

Le premier programme exécuté depuis mi-2004 par le consultant PACT CONGO comprend deux volets :

- le financement des microprojets (individuels, associatifs et communautaires), et
- la fourniture et la réalisation de 75 projets modèles au travers des centres d'incubation dans les bassins de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi.

Le programme « terres arables » a été mis en place, en 2005, en vue d'assurer le succès de la réinsertion sociale du grand nombre de partants volontaires. Ce programme vise, en effet, à apporter un appui technique et financier aux partants volontaires regroupés en associations ayant fait le choix de l'activité agricole. Environ 1.200 hectares ont été acquis en leur faveur à Sambwa (bassin de Lubumbashi), à Tanga Mazembe (bassin de Likasi) et à Katebi (bassin de Kolwezi).

Le programme repose sur le principe de prise en charge des opérations par les associations des partants volontaires et leur implication dans son exécution. Sous leur égide, les marchés sont passés avec des entrepreneurs locaux pour les différents travaux, notamment le dessouchage, le ripage, le labour, le semis, l'entretien, la récolte, etc.

Initialement encadrées par le consultant FOLECO, les associations sont actuellement suivies par COTA (Consultants en Terres Arables) dont la mission principale est de renforcer les capacités desdits partants volontaires, de suivre et de contrôler les travaux effectués.

Un financement de USD 777.674 est déjà disponible en faveur de 79 associations impliquées dans ce programme.

Il y a lieu de noter que l'ONG FOLECO a été chargée pendant 9 mois d'encadrer et d'apporter l'assistance nécessaire par la formation spécifique des membres des associations. Il s'agit notamment des aspects suivants : les techniques agricoles, le respect du calendrier agricole, les analyses du sol, le choix des spéculations et des semences, les méthodes de semis, l'accompagnement pratique des exploitants à la procédure d'acquisition, de bornage et de délimitation des terrains, etc. Un budget global de USD 104.535 a été consacré à

cette activité. 6 consultants agronomes individuels dont 2 par bassin ont été recrutés pour renforcer le travail d'encadrement technique sur le terrain, pour un budget de USD 27.000.

Les procédures de recrutement des différents intervenants pour les travaux de génie et de labour n'ont pas permis d'amorcer les travaux dans le délai exigé par la saison culturale. Les travaux devront se réaliser au premier trimestre de l'année 2006.

• **Appui aux écoles et hôpitaux de la GECAMINES**

Deux protocoles d'accord ont été signés en 2005 entre le COPIREP et la GECAMINES portant sur les paiements des primes d'assiduité aux enseignants et au personnel médical de la GECAMINES. Le montant total de ces protocoles est de USD 556.000.

1.181 enseignants bénéficient de cette prime d'assiduité. Le paiement de la prime d'assiduité au personnel médical permet à plus de 25.000 personnes (partants volontaires et leurs familles) d'accéder aux soins de santé.

• **Evaluation des activités de réinsertion des partants volontaires de la GECAMINES**

Le COPIREP a recruté en décembre 2005 le consultant CRETES pour faire une évaluation des activités de réinsertion des partants volontaires de la GECAMINES, après une année de leur départ de cette entreprise. Le coût global de cette intervention est de USD 76.252.

Le rapport préliminaire démontre que les activités individuelles de subsistance sont plus nombreuses, et qu'elles fonctionnent mieux que les activités associatives. Toutefois, le programme de réinsertion mis en place à travers l'ONG PACT CONGO, est jugé « faible » et « non significatif » par rapport aux attentes. Des mesures de correction et de renforcement mériteraient d'être prises rapidement.

• **Etude sur la restructuration du réseau médical de la GECAMINES**

Le Consultant MENAA FINANCE recruté en

novembre 2005 par le COPIREP est chargé de définir une stratégie durable de restructuration à moyen et long terme du réseau médical de la GECAMINES, y compris les modalités de désengagement de l'entreprise de ses fonctions dans ce secteur.

Le coût de cette intervention est de USD 112.055.

Il est à noter que la GECAMINES possède l'une des infrastructures médicales les plus importantes du pays : 7 hôpitaux, 3 cliniques, 14 dispensaires périphériques et 18 dispensaires d'usine.

• **Etude sur la restructuration des écoles de la GECAMINES**

Le Consultant TECSULT, recruté en octobre 2005 par le COPIREP pour mener l'étude sur la restructuration des écoles de la GECAMINES, rendra son premier rapport en janvier 2006.

L'objectif poursuivi est de proposer une stratégie durable des écoles actuellement sous la gestion de la GECAMINES. Le coût global de l'intervention est de USD 105.800.

OCPT

Païement des décomptes finals

La mise en paiement a été précédée par les opérations de calcul des décomptes finals et de certification réalisées respectivement par le consultant SESOMO et l'auditeur KPMG.

Suivant le rapport de paiement des décomptes finals, établi au 31 décembre par COPIREP, la situation synthèse se présente de la manière ci-après :

Tableau 6 : SITUATION SYNTHÈSE SUR LA MISE EN PAIEMENT DES AGENTS OCPT (en USD)

Tableau 6.1 SITUATION GENERALE SUIVANT LES LISTES CERTIFIEES PAR KPMG

CATEGORIES	EFFECTIFS			MONTANTS		
	KINSHASA	PROVINCES	TOTAL PREVU	KINSHASA	PROVINCES	TOTAL
PARTANTS VOLONTAIRES	1 574	635	2 209	6 021 929	1 847 480	7 869 409
RETRAITES 2003/2004	212	158	370	1 154 581	775 890	1 930 471
RETRAITES AVANT 2003	563	671	1 234	568 456	510 772	1 079 228
DECEDES	187	283	470	98 360	125 976	224 336
	2 536	1 747	4 283	7 843 326	3 260 118	11 103 444

Tableau 6.2 SITUATION GENERALE SUR LES AGENTS PAYES DU 31/01 AU 14/10/2005

CATEGORIES	EFFECTIFS			MONTANTS		
	KINSHASA	PROVINCES	TOTAL PREVU	KINSHASA	PROVINCES	TOTAL
PARTANTS VOLONTAIRES	1 503	579	2 082	5 727 241	1 664 512	7 391 753
RETRAITES 2003/2004	197	69	266	1 091 942	356 328	1 448 270
RETRAITES AVANT 2003	530	409	939	541 704	332 196	873 900
DECEDES	120	166	286	70 015	77 963	147 978
	2 350	1 223	3 573	7 430 902	2 430 999	9 861 901

Tableau 6.3 SITUATION GENERALE DES AGENTS NON ENCORE PAYES (Nouvelles listes, Retardataires, Absents...)

CATEGORIES	EFFECTIFS			MONTANTS		
	KINSHASA	PROVINCES	TOTAL PREVU	KINSHASA	PROVINCES	TOTAL
PARTANTS VOLONTAIRES	71	56	127	294 688	182 968	477 656
RETRAITES 2003/2004	15	89	104	62 639	419 562	482 201
RETRAITES AVANT 2003	33	262	295	26 752	178 576	205 328
DECEDES	67	117	184	28 345	48 013	76 358
	186	524	710	412 424	829 119	1 241 543

Les quelques retardataires et autres cas de régularisation, constatés à l'issue des travaux de la commission des litiges, seront payés en même temps que les agents des banques en liquidation. La seule tension sociale enregistrée est liée à la réclamation faite par quelques agents retardataires et les ayants droit des agents décédés, qui avaient exigé d'être payés au même moment que les agents des banques en liquidation. L'enveloppe initiale dédiée à la mise en paiement était de USD 11,5 millions. Enfin, il est clairement établi que la situation sociale au sein de l'OCPT est devenue calme à l'issue de l'opération de mise en paiement.



Un groupe d'anciens travailleurs de l'OCPT

• **Sensibilisation des partants volontaires aux activités de réinsertion économique**

La sensibilisation sur les opportunités de réinsertion et la formation sur la structuration des PME ont été réalisées par la COPEMECO en faveur de plus d'un millier de partants volontaires dans les six provinces ci-après : Kinshasa, Sud-Kivu, Bas-Congo, Kasai Occidental, Province Orientale et Katanga. Cette opération a duré trois mois, soit de janvier à mars 2005, pour un coût global de USD 100.192. Le recrutement du consultant chargé de l'encadrement des partants volontaires de l'OCPT est en cours.

Encadré 8 : Opérations de mise en paiement à l'OCPT et dans les banques publiques en liquidation

Le volet social de la restructuration des entreprises publiques comprend deux activités, qui consistent en paiement des décomptes finals et en encadrement social des bénéficiaires.

L'opération de remise des décomptes finals est fonction de quelques préalables, à savoir : la définition d'un plan social, le calcul des décomptes finals, leur certification par un cabinet d'audit, la signature des protocoles d'accord relatifs à la gestion de l'opération et des fonds, le recrutement de la banque de paiement et le déblocage des fonds.

La mauvaise qualité des dossiers administratifs des agents de l'OCPT, dont près de 30 % des 3.573 dossiers, n'a pas permis de clôturer l'opération de paiement dans le meilleur délai. Beaucoup de cas de retardataires et absents (principalement les ayants droit des agents décédés) et de régularisations ont été enregistrés. Certains agents résident dans des localités difficilement accessibles. Le paiement de ces derniers se fera en même temps que celui des agents des banques en liquidation.

Concernant les agents des banques en liquidation, deux catégories ont été enregistrées. Il s'agit des agents dits « actifs » (2.601 cas) et des « non actifs » (879 cas). Si, pour les premiers, les fonds ont été prévus dans l'enveloppe indicative de USD 11,5 millions arrêtée par le consultant en plan social, la catégorie des agents non actifs va nécessiter une demande de fonds complémentaires auprès du bailleur de fonds. La certification de leurs décomptes finals est en cours.

BANQUES PUBLIQUES EN LIQUIDATION (BCA, NBK, BCCE)

Paiement des décomptes finals

La mise en paiement a été précédée par les opérations de calcul des décomptes finals et de certification réalisées respectivement par le consultant FIGEPAR et l'auditeur KPMG. Au 31 décembre 2005, la situation de mise en paiement se présente comme suit (en USD) :

Tableau 7 - Situation sur la mise en paiement des agents des Banques publiques en liquidation

BCA				BCCE				NBK			
Prévisions		Réalizations		Prévisions		Réalizations		Prévisions		Réalizations	
Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	montant
220	899 595	152	743 765	1 369	6 428 765	492	1 097 475	1 012	3 370 535	402	564 345
Total général : 1.046 agents payés pour 2.405.585 USD											

L'enveloppe financière des décomptes finals est de USD 10.698.895, en faveur de 2.601 agents. La situation d'environ 879 agents non actifs est en cours de traitement auprès de l'auditeur. Une enveloppe complémentaire y afférente devra être sollicitée par le Gouvernement auprès de la Banque mondiale une fois que le dossier aura été approuvé.

Le recrutement du Consultant chargé de l'encadrement des ex employés des banques publiques en liquidation est en cours.



Siège de l'ex-NBK en liquidation



Siège de l'ex-BCA en liquidation



Siège de l'ex-BCCE en liquidation

CANEVAS D'ELABORATION DES PLANS SOCIAUX DE CERTAINES ENTREPRISES PUBLIQUES DU SECTEUR DE TRANSPORT

Dans le cadre du Programme Multimodal de Transport (PMT), le COPIREP est chargé d'élaborer des plans sociaux des entreprises publiques de transport dont la RVA et la SNCC. Des notes techniques et chronogrammes de cette activité ont déjà été élaborés. La réalisation du travail sera effective en 2006.

CHAPITRE IV

LES ETATS FINANCIERS AUDITÉS

CPREP

- la vérification de l'existence, de la prise en compte et de la correcte imputation de la totalité des actifs du projet et de la justification de la valeur pour laquelle ils figurent au bilan.
- la vérification que toutes les dettes du projet figurant au bilan y ont été incluses à juste titre, qu'elles représentent bien l'intégralité de ses dettes et qu'elles sont inscrites sous les rubriques adéquates du passif au bilan.
- une revue de la présentation des états financiers pour nous assurer qu'ils sont conformes aux exigences légales et à celles des bailleurs de fonds.

6. Nos travaux se sont également étendus à la revue des comptes de l'URK-GECAMINES pour l'exercice clos le 31/12/2004.

7. Il convient de souligner que du fait des contraintes de temps, la mission n'avait pu procéder à un contrôle effectif de la matérialité des dépenses et a une évaluation précise du degré de réalisation des objectifs du projet. Elle espère cependant pouvoir mettre ses prochaines interventions à profit pour procéder à ces contrôles.

8. A l'issue de nos travaux, la synthèse des principales observations et recommandations de la mission découlant de la revue des états financiers se présente comme suit:

8.1 - Organisation comptable

La mission a relevé que le système comptable en place au niveau du BCECO qui avait été mis en place à sa création n'est plus adapté à son environnement actuel.

Le logiciel de gestion TOMPRO utilisé par le BCECO, est cependant très performant, et offre tous les modules de gestion nécessaires pour la reddition périodique de données financières pertinentes aussi bien en matière de comptabilité financière qu'en ce qui concerne la comptabilité analytique et la comptabilité budgétaire.

8.2 - Actif immobilisé

Tous les éléments d'actif immobilisé du BCECO, sont constatés dans les comptes de la classe N°003 (Dépenses de fonctionnement du BCECO et Transferts de fonds au profit des ALES inclus). La démarcation entre les éléments relevant du patrimoine du BCECO et les autres opérations ne nous semble donc pas assez nette.

La mission recommande donc une relecture du système comptable en vue de son adaptation à l'environnement actuel du BCECO et sa mise aux normes internationales.

8.3 - Comptes de tiers

8.3.1 - Comptes de Rémunérations dues

Les services comptables du BCECO, n'avaient pas prévu de comptes rémunérations dues pour chaque membre du personnel. A la fin de chaque mois le montant net total des rémunérations dues (ensemble du personnel) est donc constaté globalement au crédit d'un compte collectif «**Rémunérations dues au Personnel**».

Cette procédure ne facilite pas le contrôle des rémunérations versées à chaque membre du personnel. La mission recommande par conséquent, l'ouverture de comptes individuels de rémunérations dues.

8.5 - Gestion COPIREP

Pour le traitement comptable des opérations réalisées, le BCECO considérait le COPIREP comme une Agence Locale d'Exécution (ALE). De ce fait les achats d'équipements étaient traités comme des dépenses de fonctionnement et les avances de fonds pour l'approvisionnement de la caisse n'étaient pas régulièrement analysées à la lumière des pièces justificatives des dépenses de caisse en vue de l'apurement du compte d'avance.

Au 31/12/2004 les dépenses en cause étaient estimées à :

- 497 315, 24 USD pour les acquisitions d'équipement
- 197 121,36 USD pour les approvisionnements de la caisse

La mission rappelle à ce titre que la mission assignée au COPIREP par l'accord de financement est identique à celle assurée jusqu'à alors par le BCECO. **Elle recommande donc qu'après le transfert de la gestion financière prévue pour fin juin 2005, les services administratifs et financiers du COPIREP procèdent à un retraitement des données relatives à ses activités réalisées dans le cadre du Projet Compétitivité et Développement jusqu'à la fin de l'année 2004 et à une ré affectation des dépenses en cause.**

9 - A notre avis, sous réserve des faiblesses relevées ci-dessus qui doivent être corrigées au cours des exercices suivants, les états financiers tels qu'ils sont annexés au présent rapport sont complets (tableau des emplois ressources, état de consommation des ressources, état des contrats) et donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé (PCDSP) au CONGO au titre de la période du 01 janvier au 31 décembre 2004, selon les principes comptables généralement admis sur le plan international et compte tenu de l'ensemble des informations disponibles.

Abidjan,
République de Côte d'Ivoire
Le 07 Juillet 2005.

Le Directeur Général

Maxime Koffi MONTAN
Expert Comptable Diplômé.

CHAPITRE V

PERSPECTIVES 2006

CEEC et secteur de diamant

Finaliser les TDR sur l'audit financier et comptable du CEEC et le diagnostic de secteur des diamants, après avis du Ministère des Finances.

➤ SECTEUR DES PTT

OCPT

Obtenir du Gouvernement qu'il se prononce sur les axes stratégiques qui lui ont été proposés.

ARPTC

Organiser un workshop sur la régulation, animé par des experts de la Banque mondiale et de l'UIT, avec la participation des régulateurs et des opérateurs de la zone francophone de l'Afrique Centrale.

Coordonner et faire le suivi de la mission sur la mise en œuvre des activités et des services liés aux télécommunications, ainsi que la mise en place d'outils pour la mise en œuvre de réseaux des télécommunications, une mission réalisée par le Consultant ICEA.

Etablir un rapport sur la prise en charge des frais opérationnels de l'ARTC.

➤ SECTEUR DES TRANSPORTS

Organiser un atelier de validation des ébauches de stratégie de réforme du secteur des transports et de restructuration de certaines entreprises publiques du secteur.

Adresser des notes au Gouvernement sur les ébauches de stratégies et transmettre les rapports du consultant.

Démarrer la 3ème phase de la mission de mise en place de l'Autorité de Régulation des Transports.

➤ SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Organiser un atelier de validation des ébauches de stratégies de réforme du secteur de l'électricité et de restructuration de la SNEL.

Elaborer une feuille de route pour la restructuration de la REGIDESO.

Adresser une note au Gouvernement sur l'ébauche de stratégie pour la restructuration de COHYDRO.

➤ SECTEUR FINANCIER

Banques

Finaliser avec le concours de la BCC, les termes de référence relatifs à l'audit organisationnel de cette institution.

Dresser un rapport sur la possibilité de financement de l'élaboration et la vulgarisation du plan comptable applicable aux établissements de crédit, suivant la requête de la BCC.

Appuyer le CENAREF, en cas de création, dans le cadre du projet GREB qui a reçu la non objection de l'IDA.

Mettre en œuvre le manuel des procédures intégrées et simplifiées, en application de la stratégie de développement élaborée par le consultant.

Assurances



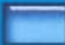
Mener une action auprès de la CPCC pour la finalisation du Plan comptable applicable aux sociétés d'assurances.

Préparer une note au Gouvernement pour la transmission du projet de Code des Assurances de la RDC avec ses textes et annexes d'accompagnement.

Démarrer l'audit financier de la SONAS.

Initier l'audit organisationnel de la SONAS.

ANNEXES

 Tableau d'exécution budgétaire 2005	60
 Tableau des engagements et décaissements 2004 et 2005	62
 Tableau des décaissements cumulés	63

ETATS FINANCIERS

PCDSPI COPIREP/RDC/ Audit des Comptes 2004/Revue de L'Exécution du Projet et des Etats Financiers/Rapport Final

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RCD)

Bureau Central de Coordination (BCECO)

Comité de Pilotage de la Reforme des Entreprises Publiques (COPIREP)

Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé (PCDSP)

Audit Externe Financier et Comptable Exercice 2004

Revue des Comptes et Etats Financiers

RAPPORT FINAL

Monsieur Le Ministre des finances,

Kinshasa/Gombe (République Démocratique du CONGO)

Monsieur Le Ministre,

- 1 En exécution de la mission d'audit externe que vous nous avez confiée, nous avons procédé à la revue des comptes et états financiers du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé (PCDSP), au 31 décembre 2004 (états financiers proprement dits et notes sur les états financiers) et des comptes de contrepartie nationale.
- 2 Notre mission consiste à exprimer une opinion sur la situation financière du Projet et Développement du Secteur Privé (PCDSP) au 31/12/2004 de même que sur les fonds requis par le projet et les dépenses du projet à cette date.
- 3 Un audit comprend généralement l'analyse des systèmes de gestion financière et comptable et l'examen par sondage de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers. La revue des comptes comprend également l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers.
- 4 Nos diligences ont été effectuées en accord avec les normes d'audit généralement admises au plan international, qui prévoient que notre audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives et ont comporté en conséquence tous les sondages et tous les autres procédés de vérification que nous avons jugés nécessaires.
- 5 Notre mission a été organisée de façon à couvrir de manière satisfaisante tous les aspects significatifs du projet. La revue des comptes et états financiers comportait :
 - Le contrôle de la justification complète de l'utilisation des ressources fournies au projet aussi bien par la banque que par l'emprunteur. La vérification du respect des principes comptables adoptés et de leur permanence dans le temps en ce qui concerne le traitement comptable des opérations réalisées.
 - Le contrôle du respect par le BCECO de toutes les dispositions juridiques et fiscales, notamment en matière d'exonération d'impôts, taxes et droits de douanes, le traitement fiscal applicable aux traitements et salaires versés aux consultants et staffs du projet.

- la vérification de l'existence, de la prise en compte et de la correcte imputation de la totalité des actifs du projet et de la justification de la valeur pour laquelle ils figurent au bilan.
- la vérification que toutes les dettes du projet figurant au bilan y ont été incluses à juste titre, qu'elles représentent bien l'intégralité de ses dettes et qu'elles sont inscrites sous les rubriques adéquates du passif au bilan.
- une revue de la présentation des états financiers pour nous assurer qu'ils sont conformes aux exigences légales et à celles des bailleurs de fonds.

6. Nos travaux se sont également étendus à la revue des comptes de l'URK-GECAMINES pour l'exercice clos le 31/12/2004.

7. Il convient de souligner que du fait des contraintes de temps, la mission n'avait pu procéder à un contrôle effectif de la matérialité des dépenses et à une évaluation précise du degré de réalisation des objectifs du projet. Elle espère cependant pouvoir mettre ses prochaines interventions à profit pour procéder à ces contrôles.

8. A l'issue de nos travaux, la synthèse des principales observations et recommandations de la mission découlant de la revue des états financiers se présente comme suit:

8.1 - Organisation comptable

La mission a relevé que le système comptable en place au niveau du BCECO qui avait été mis en place à sa création n'est plus adapté à son environnement actuel.

Le logiciel de gestion TOMPRO utilisé par le BCECO, est cependant très performant, et offre tous les modules de gestion nécessaires pour la reddition périodique de données financières pertinentes aussi bien en matière de comptabilité financière qu'en ce qui concerne la comptabilité analytique et la comptabilité budgétaire.

8.2 - Actif immobilisé

Tous les éléments d'actif immobilisé du BCECO, sont constatés dans les comptes de la classe N°003 (Dépenses de fonctionnement du BCECO et Transferts de fonds au profit des ALES inclus). La démarcation entre les éléments relevant du patrimoine du BCECO et les autres opérations ne nous semble donc pas assez nette.

La mission recommande donc une relecture du système comptable en vue de son adaptation à l'environnement actuel du BCECO et sa mise aux normes internationales.

8.3 - Comptes de tiers

8.3.1 - Comptes de Rémunérations dues

Les services comptables du BCECO, n'avaient pas prévu de comptes rémunérations dues pour chaque membre du personnel. A la fin de chaque mois le montant net total des rémunérations dues (ensemble du personnel) est donc constaté globalement au crédit d'un compte collectif «**Rémunérations dues au Personnel**».

Cette procédure ne facilite pas le contrôle des rémunérations versées à chaque membre du personnel. La mission recommande par conséquent, l'ouverture de comptes individuels de rémunérations dues.

- la vérification de l'existence, de la prise en compte et de la correcte imputation de la totalité des actifs du projet et de la justification de la valeur pour laquelle ils figurent au bilan.
- la vérification que toutes les dettes du projet figurant au bilan y ont été incluses à juste titre, qu'elles représentent bien l'intégralité de ses dettes et qu'elles sont inscrites sous les rubriques adéquates du passif au bilan.
- une revue de la présentation des états financiers pour nous assurer qu'ils sont conformes aux exigences légales et à celles des bailleurs de fonds.

6. Nos travaux se sont également étendus à la revue des comptes de l'URK-GECAMINES pour l'exercice clos le 31/12/2004.

7. Il convient de souligner que du fait des contraintes de temps, la mission n'avait pu procéder à un contrôle effectif de la matérialité des dépenses et a une évaluation précise du degré de réalisation des objectifs du projet. Elle espère cependant pouvoir mettre ses prochaines interventions à profit pour procéder à ces contrôles.

8. A l'issue de nos travaux, la synthèse des principales observations et recommandations de la mission découlant de la revue des états financiers se présente comme suit:

8.1 - Organisation comptable

La mission a relevé que le système comptable en place au niveau du BCECO qui avait été mis en place à sa création n'est plus adapté à son environnement actuel.

Le logiciel de gestion TOMPRO utilisé par le BCECO, est cependant très performant, et offre tous les modules de gestion nécessaires pour la reddition périodique de données financières pertinentes aussi bien en matière de comptabilité financière qu'en ce qui concerne la comptabilité analytique et la comptabilité budgétaire.

8.2 - Actif immobilisé

Tous les éléments d'actif immobilisé du BCECO, sont constatés dans les comptes de la classe N°003 (Dépenses de fonctionnement du BCECO et Transferts de fonds au profit des ALES inclus). La démarcation entre les éléments relevant du patrimoine du BCECO et les autres opérations ne nous semble donc pas assez nette.

La mission recommande donc une relecture du système comptable en vue de son adaptation à l'environnement actuel du BCECO et sa mise aux normes internationales.

8.3 - Comptes de tiers

8.3.1 - Comptes de Rémunérations dues

Les services comptables du BCECO, n'avaient pas prévu de comptes rémunérations dues pour chaque membre du personnel. A la fin de chaque mois le montant net total des rémunérations dues (ensemble du personnel) est donc constaté globalement au crédit d'un compte collectif «**Rémunérations dues au Personnel**».

Cette procédure ne facilite pas le contrôle des rémunérations versées à chaque membre du personnel. La mission recommande par conséquent, l'ouverture de comptes individuels de rémunérations dues.

8.3.2 - Compte d'attente BCECO

Au 31/12/2004, le solde du compte d'attente «N° 471 300 BCECO frais de gestion» était débiteur de USD 210 000. Il s'agit du montant cumulé de plusieurs avances de fonds (provisions à justifier) effectués par le PCDSP au BCECO pour le financement de ses frais de gestion. Les avances de fonds se détaillent comme suit :

• 07/07/2004 Opération 1257351 3 ^{ème} Trimestre	95 000
• 12/08/2004 Opération 1257541	50 000
• 30/09/2004 Frais de gestion	35 000
• 2911 012004 Frais de gestion à justifier	30 000

A la clôture de l'exercice 2004, les services comptables du BCECO, n'avaient pas procédé à l'analyse du solde de ce compte et à la re affectation de l'utilisation de ces avances à partir des pièces justificatives des dépenses réalisées.

La mission rappelle que le compte d'attente est habituellement utilisé au cours de l'exercice pour permettre l'enregistrement d'opérations qui n'ont pu être imputées de manière certaine à un compte déterminé au moment ou elles sont enregistrées ou qui nécessitent des informations complémentaires dont le débit ou le crédit n'a pu être immédiatement identifié.

Les services comptables du BCECO, doivent donc récupérer les pièces justificatives des opérations financées par ces avances de fonds de façon à procéder dans les meilleurs délais l'apurement du compte d'attente.

8.3.3 - Charges à payer

Les frais relatifs à l'audit des comptes 2004, soit USD 33 200 n'ont pas été provisionnés. La mission rappelle que les procédures de traitement comptable des opérations réalisées par le BCECO, définies dans le manuel de procédures stipulent que le BCECO organise une comptabilité d'engagement à partie double afin de permettre une comptabilisation exhaustive de tous ses avoirs et obligations financières (dettes).

Les services comptables du BCECO doivent donc prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la totalité des avoirs et obligations nés au cours de l'exercice 2004, soient intégrés aux comptes de cet exercice.

8.3.4 - Etat RDC 15% de taxe

Au cours de l'exercice 2004, les services comptables du BCECO ont enregistré dans ce compte des taxes à concurrence de USD 443 442,13. Il s'agit d'une partie de la contribution nationale déterminée conformément aux clauses de l'accord de financement et du rapport d'évaluation. **La mission recommande que le solde de ce compte soit à la clôture de chaque exercice transféré au crédit du compte «N° 101100 Etat congolais» qui prend normalement en charge les sommes mises à disposition du projet par le gouvernement au titre de la contrepartie nationale.**

8.4- Etat de situation patrimoniale

A l'issue de ses travaux, la mission a relevé que l'état de situation patrimoniale tel qu'il est présenté au 31/12/2004, n'est pas conforme aux normes internationales de présentation des comptes.

8.5 - Gestion COPIREP

Pour le traitement comptable des opérations réalisées, le BCECO considérait le COPIREP comme une Agence Locale d'Exécution (ALE). De ce fait les achats d'équipements étaient traités comme des dépenses de fonctionnement et les avances de fonds pour l'approvisionnement de la caisse n'étaient pas régulièrement analysées à la lumière des pièces justificatives des dépenses de caisse en vue de l'apurement du compte d'avance.

Au 31/12/2004 les dépenses en cause étaient estimées à :

- 497 315, 24 USD pour les acquisitions d'équipement
- 197 121,36 USD pour les approvisionnements de la caisse

La mission rappelle à ce titre que la mission assignée au COPIREP par l'accord de financement est identique à celle assurée jusqu'à alors par le BCECO. **Elle recommande donc qu'après le transfert de la gestion financière prévue pour fin juin 2005, les services administratifs et financiers du COPIREP procèdent à un retraitement des données relatives à ses activités réalisées dans le cadre du Projet Compétitivité et Développement jusqu'à la fin de l'année 2004 et à une ré affectation des dépenses en cause.**

9 - A notre avis, sous réserve des faiblesses relevées ci-dessus qui doivent être corrigées au cours des exercices suivants, les états financiers tels qu'ils sont annexés au présent rapport sont complets (tableau des emplois ressources, état de consommation des ressources, état des contrats) et donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé (PCDSP) au CONGO au titre de la période du 01 janvier au 31 décembre 2004, selon les principes comptables généralement admis sur le plan international et compte tenu de l'ensemble des informations disponibles.

Abidjan,
République de Côte d'Ivoire
Le 07 Juillet 2005.

Le Directeur Général

Maxime Koffi MONTAN
Expert Comptable Diplômé.

AUDIT DES COMPTES 2004 REVUE DES COMPTES ET ETATS FINANCIERS
TABLEAU DES EMPLOIS RESSOURCES (en USD)

NOTES	RUBRIQUES	31/12/2003	31/12/2004
1	Trésorerie Initiale		
1.1	Banque	00,00	13 807,21
1.2	Caisse	00,00	00,00
	Sous Total (1)	00,00	13 807,21
2	Ressources Mobilisées		
2.1	Subvention IDA PCDSP 3815 DRC	17 400 000,00	24 558 187,07
2.2	Contrepartie Etat RDC	100 000,00	100 000,00
2.3	Autres Ressources		
	Sous Total (2)	17 500 000,00	24 658 187,07
3	Gestion BCECO		
3.1	Services de consultants & Audit	17 450,00	233 722,25
3.2	Fournitures	00,00	2 439,95
3.3	Personnel	43 618,00	118 377,68
3.4	Fonctionnement	8 582,12	81 879,40
	Sous Total (3)	69 650,12	436 419,28
4	Gestion COPIREP		
4.1	Services de consultants & Audit	29 908,52	1 665 087,29
4.2	Formations et séminaires		94 400,00
4.3	Fournitures	28 972,25	
4.4	Fonctionnement	196 125,05	1866 167,71
	Sous Total (4)	255 005,82	3 625 655,00
5	Transferts de Fonds ALES		
5.1	URK-GCM Partants Volontaires	14 492 700,00	15 603 893,08
5.2	Fonctionnement	289 913,02	4 196 349,47
5.3	Fournitures	30 319,00	69 400,36
5.4	Services de consultants & Audit	152 365,49	1 176 644,52
5.5	Formations et séminaires	45 077,30	938 312,09
	Sous Total (5)	15 010 374,00	21 984 599,52
6	Variation comptes de tiers		
6.1	Comptes d'Actif	2 400,00	380 373,00
6.2	Comptes de Passif	00,00	(3 104 952,13)
	Sous Total (6)	2 400,00	(2 724 579,13)
7	Trésorerie Fin Exercice		
7.1	Banque	2 162 569,25	1 351 599,61
7.2	Caisse	00,00	500,00
	7 = (1+2) - (3+4+5+6)	2 162 569,25	1 352 099,61

Remarques

1- Les données financières présentées ci-dessus n'intègrent pas les résultats de l'utilisation des ressources du PPF à l'exception de la reprise du solde des comptes de trésorerie et d'une avance au personnel pour frais de mission de USD 1 100 pour frais de mission transféré au PCDSP au niveau des comptes d'actif.

2- Le montant de la demande de Renouvellement du Fonds de Roulement N°10 adressée à l'IDA, le 28 Décembre 2004, pour USD 1 156 359,90 et dont le transfert n'a été constaté sur le compte spécial que le 02 Février 2005, pour USD 894 795,90, n'a pas été intégrée au montant des ressources mobilisées. Il en est de même pour la DPD N°009 du 21 décembre 2004 de USD 2 500 000 dont le paiement n'est intervenu que le 02 février 2005.

CHAPITRE V

PERSPECTIVES 2006

L'objectif pour 2006 est de poursuivre les activités de réforme et de faire face à l'évaluation mi parcours prévue pour cette année.

Concernant la composante légale, il est question de consolider les activités entamées depuis le début du projet en vue de rendre opérationnelles la plupart des institutions qui jouissent de l'apport du COPIREP. Dans cette optique, il est retenu les activités ci-dessous :

- appui au centre d'arbitrage créé par la Fédération des Entreprises du Congo par la formation des arbitres, l'aménagement des locaux et la livraison des équipements ;
- appui aux tribunaux de commerce par la fourniture des mobiliers, la réhabilitation des bâtiments et la livraison des équipements ;
 - adhésion de la RDC à l'OHADA ;
 - assistance à l'Inspection Générale de la Justice ;
 - appui au Journal Officiel et diverses activités d'assistance aux cours et tribunaux d'une manière générale et particulièrement par la fourniture des équipements informatiques et autres mobiliers ;
 - formation notamment des greffiers dans le domaine de l'archivage.

Dans le domaine des finances, la réforme de la comptabilité se poursuivra par la création d'une nouvelle base comptable et la mise en marche du SIGMAPROFI (Système Intégré de Gestion des Marchés et des Finances). Par ailleurs, le travail en réseau et le développement de l'Intranet sont à l'ordre du jour.

Pour le volet social, les paiements des décomptes finals à l'OCPT ont été officiellement clôturés au mois d'octobre 2005, mais ils se poursuivent encore pour les agents des banques publiques (BCA, BCCE et NBK) en liquidation.

S'agissant des activités de réforme par secteur, les perspectives sont :

➤ **SECTEUR DES MINES**

GECAMINES

Proposer au Gouvernement la mise en œuvre des mesures transitoires devant aboutir à la définition du plan de restructuration de l'entreprise. Il s'agit principalement de la transmission au Gouvernement des conclusions des évaluations juridique et financière des accords de partenariat conclus par la GECAMINES, au terme de deux missions en cours de réalisation. Ces conclusions devront comprendre les stratégies de renégociation de plusieurs accords au vu des irrégularités constatées dans les dossiers les concernant.

CAMI

Conclure les missions en cours et transmettre les conclusions y relatives au Gouvernement. Il s'agit des missions portant sur : l'audit organisationnel du CAMI, l'audit financier des exercices 2003 et 2004, ainsi que la mise en place du CAMI et d'un système d'enregistrement. Il s'agira de statuer sur la démission du consultant GAF.

MIBA

Conclure l'audit financier et comptable pour les exercices 2002, 2003 et 2004, et transmettre une note technique au Gouvernement sur les conclusions de cet audit.

SENGAMINES

Démarrer la mission d'audit de la production, des ventes et des taxes payées à l'Etat.

CEEC et secteur de diamant

Finaliser les TDR sur l'audit financier et comptable du CEEC et le diagnostic de secteur des diamants, après avis du Ministère des Finances.

➤ SECTEUR DES PTT

OCPT

Obtenir du Gouvernement qu'il se prononce sur les axes stratégiques qui lui ont été proposés.

ARPTC

Organiser un workshop sur la régulation, animé par des experts de la Banque mondiale et de l'UIT, avec la participation des régulateurs et des opérateurs de la zone francophone de l'Afrique Centrale.

Coordonner et faire le suivi de la mission sur la mise en œuvre des activités et des services liés aux télécommunications, ainsi que la mise en place d'outils pour la mise en œuvre de réseaux des télécommunications, une mission réalisée par le Consultant ICEA.

Etablir un rapport sur la prise en charge des frais opérationnels de l'ARTC.

➤ SECTEUR DES TRANSPORTS

Organiser un atelier de validation des ébauches de stratégie de réforme du secteur des transports et de restructuration de certaines entreprises publiques du secteur.

Adresser des notes au Gouvernement sur les ébauches de stratégies et transmettre les rapports du consultant.

Démarrer la 3ème phase de la mission de mise en place de l'Autorité de Régulation des Transports.

➤ SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Organiser un atelier de validation des ébauches de stratégies de réforme du secteur de l'électricité et de restructuration de la SNEL.

Elaborer une feuille de route pour la restructuration de la REGIDESO.

Adresser une note au Gouvernement sur l'ébauche de stratégie pour la restructuration de COHYDRO.

➤ SECTEUR FINANCIER

Banques

Finaliser avec le concours de la BCC, les termes de référence relatifs à l'audit organisationnel de cette institution.

Dresser un rapport sur la possibilité de financement de l'élaboration et la vulgarisation du plan comptable applicable aux établissements de crédit, suivant la requête de la BCC.

Appuyer le CENAREF, en cas de création, dans le cadre du projet GREB qui a reçu la non objection de l'IDA.

Mettre en œuvre le manuel des procédures intégrées et simplifiées, en application de la stratégie de développement élaborée par le consultant.

Assurances

Mener une action auprès de la CPCC pour la finalisation du Plan comptable applicable aux sociétés d'assurances.

Préparer une note au Gouvernement pour la transmission du projet de Code des Assurances de la RDC avec ses textes et annexes d'accompagnement.

Démarrer l'audit financier de la SONAS.

Initier l'audit organisationnel de la SONAS.

ANNEXES

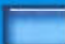


 Tableau d'exécution budgétaire 2005	60
 Tableau des engagements et décaissements 2004 et 2005	62
 Tableau des décaissements cumulés	63

TABLEAU DE PREVISION BUDGETAIRE

BUDGET 2005

RESSOURCES		EMPLOIS	
RESSOURCES	MONTANT	EMPLOIS	MONTANT
IDA	1 976 995	INVESTISSEMENTS	34 599
AUTRES (DAO)	1 200	PERSONNEL ET FRAIS RECCUENTS	820 949
		FRAIS DE FONCTIONNEMENT	793 998
		IMPREVUES	63 889
TOTAL	1 978 195	TOTAL	1 713 435

DEFICIT/SURPLUS BUDGETAIRE

264 760

TABLEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE

BUDGET 2005				
LIBELLE	PREVISION	REALISATION	ECART	%
Frais d'équipement	78 815	34 599,00	44 216,00	44%
Frais du personnel	937 262	820 948,93	116 313,07	88%
Frais de fonctionnement	856 538	793 998,42	62 539,58	93%
Imprévues	104 380	63 888,50	40 491,50	61%
TOTAL	1 976 995	1 713 434,85		87%

PROJET COMPETITIVITE ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

ENGAGEMENTS / EXERCICES 2004 & 2005

1.	ALLOCATION INITIALE	120 000 000,00		
2.	ENGAGEMENTS	MONTANT ENGAGE	DECAISSEMENT COMPTABLE	DECAISSEMENT BQUE MONDIALE
	EXERCICE 2003	0,00		
	EXERCICE 2004	37 551 296,62	26 994 769,26	
	EXERCICE 2005	34 371 674,78	27 883 764,89	
	TOTAL	71 922 971,40	54 878 534,15	51 123 385,00
3.	SOLDE	48 077 028,60	65.121.465,85	68.876.615

NIVEAU EXECUTION DU PCDSP

